

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2026

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES

12

OBJET : DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE ET DE COHÉSION SOCIALE - PRÉSENTATION DU RAPPORT 2025

**DÉLIBÉRATION
APPROUVÉE PAR**

Voix-pour

Voix-contre

À l'unanimité

Abstention

Non-participation au vote

Annexe : Rapport d'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale relatif à l'exercice 2025

L'An deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin, à dix-neuf heures

Le Conseil municipal, dûment convoqué par Mme le Maire le vingt-trois juin deux mille vingt-six, S'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sandrine BERNO DOS SANTOS, Maire,

Présents :

MME Sandrine BERNO DOS SANTOS, MME Karine CONTE, M. Patrick MEUNIER, MME Samira TAFAT, M. David LUCEAU, MME Aurélie RENARD, M. Christophe SIMEONI, MME Virginie MESSMER, M. Marc LARTIGAU, M. Karim BOUKHIAR, MME Larissa GUILLEMET, M. Calvin BAGLAND, MME Nadyne BELVAUDE, M. Alain DAILLY, MME Claude GRAPPE, M. Guy MICHEL, MME Désirée KOFFI, M. Philippe DOMPEYRE, MME Céline ALLOUCHE, M. Bertrand LACOSTE, MME Valérie NADREAU, MME Corinne MORVAN, MME Aude LE GOUGUEC, M. Fabrice MOULINET, M. Jean-Pierre JUNG, M. Jonathan TAYAR, MME Elsa SOUSSI, M. Victor HAZARD, MME Berfine GULER, M. Karl OLIVE, MME Vanessa HUBERT, M. Eric ROGER, MME Sabrina DE BACKER, M. Antoine SALAMONE, MME Karine EMONET-VILLAIN, M. Stanislas SAMUEL, MME Béatrice LE BLAY, M. Rudy PRISO.

Absents excusés :

MME Hatice BARRE
M. Jean-Jacques NICOT
MME Sandrine RUHAUD
M. Nelson JESUS DE PEDRO
MME Aline SMAANI

Pouvoirs :

MME Hatice BARRE à MME Samira TAFAT
M. Jean-Jacques NICOT à MME Virginie MESSMER
MME Sandrine RUHAUD à MME Le MAIRE
M. Nelson JESUS DE PEDRO à M. Marc LARTIGAU
MME Aline SMAANI à MME Sabrina DE BACKER

Secrétaire : Christophe SIMEONI

Les Membres présents forment la majorité des Membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 43.

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL DE MONSIEUR KARIM BOUKHIAR

Madame le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) a été créée par la loi du 13 mai 1991 et réformée par les lois des 31 décembre 1993, 26 mars 1996.

La DSU est une composante de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes, qui a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées.

Pour rappel, la commune de Poissy a bénéficié de cette dotation pour la première fois en 2007 du fait de l'augmentation de sa population.

Non éligible à compter de 2009, elle revient dans le panel des communes bénéficiaires en 2012. En 2025, la Commune a perçu une dotation d'un montant de 736 011€.

Il est rappelé qu'il n'y a pas d'affectation budgétaire de cette dotation à des actions, au sens de réserver des crédits pour telle ou telle opération, conformément au principe d'universalité budgétaire.

Un fléchage implicite débouche néanmoins sur la présentation d'un rapport qui présente a posteriori, l'année suivante, les actions de développement social urbain entreprises par la Commune.

Ce rapport sert de base statistique à l'État pour évaluer les politiques sociales (Dotation Solidarité Urbaine -DSU-, Zone Urbaine Sensible - ZUS) et permet d'informer le Conseil municipal.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de prendre acte de la présentation du rapport relatif à la dotation de solidarité urbaine, consacré à l'exercice 2025, qui sera transmis aux services de l'État.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1111-2 , L.2121-29,

Vu la notification du 22 mai 2025 de la Préfecture des Yvelines d'une dotation de 736 011€ au titre de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale,

Vu le rapport d'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale relatif à l'exercice 2025,

Vu l'avis de la Commission des finances,

Considérant que la commune de Poissy a bénéficié d'une dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale, au titre de l'exercice 2025,

Considérant qu'un bilan des actions mises en œuvre par la Commune, financées par ces crédits, doit être présenté en Conseil municipal,

LE CONSEIL,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

De prendre acte de la présentation du rapport sur l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale pour l'exercice 2025.

Article 2 :

De préciser que ce rapport sera transmis aux services de l'État.

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles (56 avenue de St-Cloud 78011 Versailles cedex <https://citoyens.telerecours.fr/>) dans les deux mois courant à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication ou de sa notification.

Article 4 :

De donner pouvoirs à Madame le Maire pour exécuter la présente délibération.

**Le Maire,
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise,
Conseillère régionale d'Île-de-France,**

A blue circular official stamp of the Grand Paris Seine et Oise community is positioned to the left of a handwritten signature in black ink.

Sandrine BERNO DOS SANTOS

DIRECTION STRATÉGIE FINANCIÈRE

Dossier suivi par :

Sylvain BIGOT

Nadine ETARD

Réf. : SB/NE-20260609

RAPPORT

DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (DSU)

EXERCICE 2025

(Annexe à la délibération n°XX du XX juin 2026)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. PRESENTATION DE LA DSU AU NIVEAU NATIONAL	3
1.1 Cadre réglementaire	3
1.2 Montant de la DSU	4
2. LES CRITERES D'ELIGIBILITE	4
3. PRESENTATION DE LA DSU AU NIVEAU LOCAL	4
3.1 Cadre réglementaire	4
3.2 Evolution du montant de la DSU (de 2019 à 2025)	4
3.3 Affectation de la DSU	5
4. DES ACTIONS CIBLEES	5
4.1 Des actions tournées vers la culture et le sport	5
4.1.1 La culture	5
➤ La médiathèque Christine de Pizan	5
➤ La bibliothèque André Malraux	6
➤ La ludothèque (LumoP)	7
➤ Actions communes Service des Bibliothèques	8
➤ Le Musée du Jouet	9
➤ La Maison de Fer	12
➤ Le Pass'culture	14
4.1.2 Le sport et les loisirs	15
➤ Le service Jeunesse – La Source	15
➤ Le Centre Social André Malraux	22
➤ Le service des Sports	27
➤ L'Événementiel & les Relations Internationales	28
4.2 Des actions pour l'enseignement	30
4.2.1 Les Jeunesses Musicales de France	30
4.2.2 La remise des calculatrices aux élèves de CM2	30
4.2.3 La remise des pochettes scolaires aux élèves de l'élémentaire	30
4.3 Des actions à caractère social - Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	31
4.3.1 L'accès aux droits	31
4.3.2 Les actions en faveur des Aînés	32
4.3.3 Le Pôle Santé	34
4.3.4 L'action en faveur des enfants	35
4.3.5 Les moyens financiers mobilisés	36
RECAPITULATIF PAR SECTEUR	37

INTRODUCTION

La Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale (DSU) constitue l'une des trois dotations de péréquation réservées par l'Etat aux communes afin de leur permettre de couvrir l'ampleur des charges auxquelles elles sont confrontées pour mener à bien leurs actions dans les zones prioritaires.

La Ville de Poissy, bénéficiaire de la DSU, développe une politique volontariste en direction des publics fragilisés et mobilise ses politiques publiques en direction des quartiers.

Cette politique se traduit dans tous les champs de compétence de la commune par :

- Des actions portées directement par la collectivité.
- Des subventions versées aux associations œuvrant auprès des publics fragilisés.

Elle mène sa démarche à travers le Contrat de ville dont l'objectif est de réduire les écarts de développement entre ces territoires et leur environnement.

Les communes bénéficiant de la DSU sont tenues d'élaborer un rapport annuel sur l'utilisation de cette subvention.

Ce rapport présente les différentes actions menées en 2025 par la Ville de Poissy en faveur des quartiers prioritaires à travers plusieurs domaines :

- La Culture.
- La Jeunesse.
- Le Sport.
- L'Enseignement.
- L'Action sociale.

1. PRESENTATION DE LA DSU AU NIVEAU NATIONAL

1.1 Cadre réglementaire

La loi de finances pour 2017 a réformé les modalités d'attribution de la DSU afin de resserer le ciblage de la dotation.

Ainsi, les crédits sont répartis en deux catégories ; l'une attribuée aux communes dont la population est comprise entre 5 000 et 9 999 habitants, l'autre à celles dont la population est de 10 000 habitants et plus.

Toutefois, l'article L.2334-15 du Code général des collectivités territoriales lui confère l'objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans des communes urbaines confrontées, à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées

En application de l'article L1111-2 du Code général des collectivités territoriales, un rapport est présenté, chaque année, à l'assemblée délibérante, présentant l'évolution des indicateurs liés aux inégalités, les actions entreprises et les moyens affectés.

La population prise en compte dans l'intégralité des calculs est la population DGF 2025 telle que définie à l'article L. 2334-2 du Code général des collectivités territoriales, à l'exception de la population utilisée dans les calculs du revenu par habitant, du coefficient de majoration en fonction de la population en zone franche urbaine (ZFU) et du coefficient de majoration en fonction de la population en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Dans ces seuls cas, est prise en compte la population INSEE 2025 prévue au premier alinéa de l'article L. 2334-2 précité.

1.2 Montant de la DSU

L'article 178 de la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 a fixé pour cette année une évolution de la DSU s'élevant au moins à 140 000 000 €. Le comité des finances locales a fait le choix, le 4 mars 2025, de majorer ce montant à hauteur de 10 000 000 €.

La DSU pour 2025 s'établit donc à 2 955 738 650 €, soit une augmentation de 5.3% et 150 000 000 € par rapport à l'exercice 2024 (2 805 738 650 €).

Les crédits consacrés à la DSU des communes de métropole sont répartis en deux enveloppes ; l'une attribuée aux communes dont la population est comprise entre 5 000 et 9 999 habitants, et l'autre à celles dont la population est supérieure ou égale à 10 000 habitants.

La somme effectivement mise en répartition au profit des communes de métropole s'élève à 2 757 963 613 €, soit +5.3% par rapport au montant qui leur a été réparti en 2024, après prélèvement de la quote-part destinée aux communes des départements et collectivités d'outre-mer (197 775 037 €).

2. LES CRITERES D'ELIGIBILITE

L'éligibilité et la répartition de la DSU reposent sur la distinction entre deux catégories démographiques :

- D'une part, les communes de plus de 10 000 habitants,
- D'autre part, les communes entre 5 000 et 9 999 habitants.

Pour les communes de 10 000 habitants et plus, l'éligibilité à la DSU fait intervenir plusieurs paramètres :

Poissy se situe au rang 588 de classement de la DSU des communes métropolitaines de plus de 10 000 habitants. La population en quartiers prioritaires de la ville représente 7 692 habitants soit 18.6 % de la population totale 41 312 (source DGF 2025).

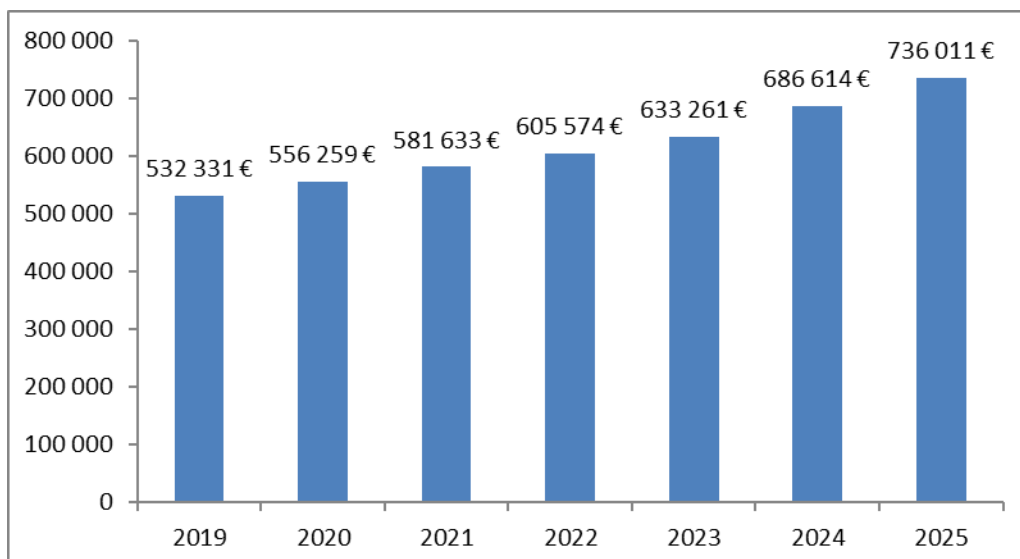
3. PRESENTATION DE LA DSU AU NIVEAU LOCAL

3.1 Cadre règlementaire

La loi du 13 mai 1991 prévoit que les communes bénéficiaires de la DSU doivent en justifier l'emploi au travers d'un rapport annuel présenté au Conseil Municipal et dressant l'état des lieux des politiques menées par la commune dans les domaines touchant à la jeunesse, aux services sociaux et à l'insertion des populations les plus fragilisées.

3.2 Evolution du montant de la DSU (de 2019 à 2025)

Au titre de 2025, la commune a perçu une dotation d'un montant de **736 011 €**.



3.3 Affectation de la DSU

Les orientations engagées par la commune au travers d'équipements implantés dans les quartiers de la Ville, sur l'ensemble du territoire et au travers d'actions en direction des jeunes ou des publics sensibles permettent de justifier de l'emploi de la dotation.

Les politiques publiques qui peuvent être retenues au titre de la DSU pour la commune sont, de manière non exhaustive, listées comme suit :

- Développement des actions d'aide à la réussite scolaire et de lutte contre l'illettrisme ainsi qu'une politique active d'animations scolaires.
- Travail avec les habitants s'effectuant en particulier par le soutien aux associations locales et aux maisons de quartier.
- Animations culturelles et sportives, développement des actions visant à favoriser l'accès aux loisirs et aux sports des jeunes, notamment pour les publics les plus fragilisés.
- Financement d'actions socio-éducatives.
- Amélioration des conditions de vie, accès aux droits et à la santé, lutte contre la précarité, soutien aux familles et accompagnement du vieillissement et du handicap.

4. DES ACTIONS CIBLEES

4.1 Des actions tournées vers la culture et le sport

4.1.1 La culture

➤ [La Médiathèque Christine de Pizan](#)

La Médiathèque Christine de Pizan, lieu de culture, est un espace très sollicité par la population pisciacaïse. Ce lieu propose de multiples activités qui s'adressent à tous les petits de 0 à 3 ans comme les grands de 3 à 18 ans. Par ailleurs, des animations sont organisées pour l'ensemble des quartiers de la Ville.

La médiathèque ne se trouve pas en Quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV). Toutefois, elle accueille des classes des écoles Mandela et Saint-Exupéry et du public venant des quartiers « Saint-Exupéry » et « Beaugard ». S'il est possible pour nous de comptabiliser avec précision le

quartier d'origine des jeunes participant aux accueils de classes, il n'en est pas de même pour les accueils Petite Enfance et les actions culturelles.

10 % des adhérents viennent de Quartiers Politique de la Ville (hors Beauregard déjà comptabilisé avec la bibliothèque André Malraux). La ville appliquera donc ce pourcentage aux nombres de personnes venues à chaque action.

En 2025, des problèmes techniques n'ont pas permis d'accueillir le public (individuel ou classes) de manière habituelle. La structure a dû faire face à de nombreux reports. De même, un changement de logiciel a induit une fermeture de deux semaines de la médiathèque (du 20 avril au 5 mai)

Accueils Petite Enfance (0 à 3 ans)

- 7 Litté'Biberon / 86 personnes soit une estimation de 9 enfants de QPV.
- 2 « Boum » / 26 personnes soit une estimation de 3 enfants de QPV. 2 / 12h
- 3 animations spécifiques dans le cadre du mois des Bébés Lecteurs / 67 personnes soit une estimation de 6 enfants de QPV. 3 / 15h
- 1 ou 2 agents par accueil.
- Nombre d'heures : 1h ou 2h d'intervention + 1h de temps de préparation pour chaque accueil.
- Intervenants 570 €

Accueils des classes (3 à 15 ans)

- 5 classes en REP + (écoles Mandela et Saint-Exupéry) / 10 actions / 248 enfants issus des QPV.
- 1 agent par accueil.
- Nombre d'heures : 1h30 d'intervention + 1h30 de temps de préparation pour chaque accueil. 5 / 15h

Actions culturelles pour les enfants (3 à 18 ans)

- **Heures du conte et associés**
 - 5 actions / 154 enfants soit une estimation de 15 enfants venant de QPV.
 - 1 agent par accueil.
 - Nombre d'heures : 1h d'intervention + 1h de temps de préparation. 1 / 10h
- **Escape Games et jeux de piste**
 - 4 actions / 20 enfants soit une estimation de 2 enfants venant de QPV.
 - 2 agents par accueil.
 - Nombre d'heures : 2h d'intervention + 2h de préparation. 02 / 32h
- **Autres ateliers (musique, cinéma...)**
 - 16 actions / 184 enfants dont 18 venant de QPV.
 - 1 agent par accueil.
 - Nombre d'heures : 2h d'intervention + 1h de préparation. 1 / 48h
- **Spectacles**
 - 4 actions / 160 enfants soit une estimation de 16 enfants venant de QPV.
 - 2 agents par accueil.
 - Nombre d'heures : 2h d'intervention + 2h de préparation.
 - 1 intervenant : 1 542 €. 2 / 16h
- **Cultur'ado**
 - 9 actions / 13 jeunes dont 4 venant de QPV
 - 2 agents par accueil.
 - Nombre d'heures : 2h d'intervention + 2h de préparation. 2 / 72h

Total Médiathèque Christine de Pizan

- ➔ **382 jeunes issus des QPV.**
- ➔ **60 actions.**
- ➔ **12 agents mobilisés sur un total de 234 heures.**
- ➔ **Intervenants : 2 807 €.**

➤ [La bibliothèque André Malraux](#)

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20260629-CM_20260629_12-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

La bibliothèque André Malraux est située dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville et accueille les tout-petits de 0 à 3 ans et les jeunes de 3 à 15 ans.

Nous comptabiliserons donc tout le public ayant fréquenté la structure.

La bibliothèque propose différentes animations :

Accueils Petite Enfance (0 à 3 ans)

- **Mercredi et samedi des Tout-Petits - Ateliers des petits**

- 9 actions / 85 personnes.
- 1 agent par accueil.
- Nombre d'heures : 1h d'animation + 1h de préparation pour chaque accueil. 18h

Autres actions Petite Enfance

- 8 actions / 119 personnes.
- 1 agent par accueil.
- Nombre d'heures : 1h d'animation + 1h de préparation pour chaque accueil. 18h

Accueils des classes (3 à 15 ans)

- 32 classes / 92 accueils / 1 711 enfants ont été accueillis.
- 1 agent par accueil quel que soit le type d'accueils.
- Nombre d'heures : 1h30 d'intervention + 1h30 de préparation. 276h

Actions culturelles pour les enfants (3 à 18 ans)

- **Ateliers**

- 5 actions / 43 personnes.
- 2 agents par accueil.
- Nombre d'heures : 1h30 d'intervention + 1h30 de préparation. 10h

- **Séances de contes**

- 4 actions / 51 personnes.
- 1 agent par accueil.
- Nombre d'heures : 1h00 d'intervention + 1h30 de préparation. 10h

Total Bibliothèque André Malraux

- ➔ **2 009 jeunes issus des QVP.**
- ➔ **118 actions.**
- ➔ **3 agents mobilisés sur un total de 332 heures.**

➤ [La Ludothèque \(LumoP\)](#)

Depuis le 10 juillet 2021, le service des bibliothèques est doté d'un équipement mobile dédié au jeu de société : la LumoP. Tout au long de l'année, un ou deux ludothécaires sillonnent la ville pour proposer deux types d'actions : les rendez-vous ouverts à tous et les accueils pour publics spécifiques.

Les rendez-vous LumoP

Des mercredis et samedis lors des périodes scolaires et certains après-midis durant les vacances, la LumoP s'installe dans un quartier (en plein air ou dans des structures municipales suivant la saison). De 14h à 18h, les ludothécaires proposent des jeux et mangas issus de la collection permanente stockée dans le véhicule.

Dès l'été 2021, les quartiers prioritaires de la ville ont été privilégiés : Saint-Exupéry, Beauregard Corneille et Beauregard Racine. En 2025, les rendez-vous LumoP estivaux et les Tous au Parc ont été fusionnés. Ils seront donc comptabilisés à part.

- 5 lieux différents / 11 actions / 132 jeunes.
- 2 agents par accueils.
- Nombre d'heures : 3 heures + 1h de préparation. 40h

Les actions envers les publics spécifiques

La LumoP se déploie également auprès de publics spécifiques et notamment en partenariat avec la Réussite Educative ou les accueils de loisirs.

- 6 actions / 142 jeunes issus des QPV.
- 2 agents par accueil.
- Nombre d'heures : 2 heures d'intervention + 2h de préparation. 24h

Le projet « école »

En partenariat avec le Centre Social André Malraux, une école en REP+ de la ville est choisie chaque année pour un projet à long terme autour du jeu. Chaque classe est visitée une ou deux fois par les ludothécaires et les animateurs du Centre Social. Les visites sont clôturées par une soirée jeu intergénérationnelle organisé dans la maison de quartier la plus proche ou dans l'école.

En 2025, le choix s'est porté sur l'école Mandela. S'il s'est terminé en 2026, les premières visites ont eu lieu en 2025.

- 8 actions / 196 jeunes issus des QPV.
- 2 agents par accueil.
- Nombre d'heures : 2 heures d'intervention + 2h de préparation. 64h

Total LumoP

- ➔ **470 jeunes issus des QVP.**
- ➔ **25 actions.**
- ➔ **2 agents mobilisés sur un total de 128 heures.**

➤ Actions communes Service des Bibliothèques

Nuits de la Lecture

Depuis 2017, le service des Bibliothèques participe à l'évènement national des Nuits de la Lecture au cours du mois de janvier.

- 2 actions, 70 personnes dont 40 jeunes issus des QPV.
- 12 agents mobilisés.
- 5 heures d'animations + 2h de préparation.
- 510 € d'intervention et exposition + 200 € de matériel. 120h

Partir en Livre

Depuis plusieurs années, les bibliothécaires participent l'évènement national « Partir en Livre », la grande fête du Livre Jeunesse.

Isabelle Simler était l'artiste associée de cette 11ème édition de Partir en Livre dans les bibliothèques de Poissy, autour du thème « Les animaux et nous », du 18 juin au 20 juillet 2025 : exposition, lectures, ateliers créatifs, escape game étaient au programme.

- 104 personnes dont 19 jeunes issus des QPV.

- 15 agents mobilisés.
- 4 actions
- 4 heures d'animations + 2h de préparation. 120h
- Intervenant : 1.281 € + 200 € de matériel.

Escales d'été

Durant l'été 2025, le service des Bibliothèques s'est mobilisé pour proposer des actions Hors Les Murs à destination des familles en particulier celles issues des QPV. Entre la bibliothèque de rue et les rendez-vous Lumop, les escales d'été se sont déroulées sur les mois de juillet et d'août pour proposer des temps de lectures individuelles, des jeux de société et des petites animations autour du livre et de la lecture.

- 292 personnes dont 217 jeunes issus des QPV.
- 22 actions.
- 3 agents mobilisés.
- 3h00 d'intervention + 1h de préparation pour chaque action. 246h

Total actions communes

- ➔ **316 jeunes issus des QPV.**
- ➔ **28 actions.**
- ➔ **15 agents mobilisés sur un total de 486 heures**
- ➔ **1 281 € pour l'intervenant et 200 € de matériel**

Total Service des Bibliothèques

- ➔ **3.177 jeunes issus des QPV touchés en 2025**
- ➔ **231 actions**
- ➔ **22 agents mobilisés sur un total de 1 182 heures**
- ➔ **Intervenants et fournitures : 4.288 €**

➤ [Le Musée du Jouet](#)

Ce musée bénéficie de l'appellation Musée de France, délivrée par l'Etat, depuis 2002. Installé au cœur de la porterie fortifiée du Prieuré royal Saint-Louis, le bâtiment qui l'abrite est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Une salle d'atelier aménagée dans l'extension contemporaine permet la tenue d'une riche programmation culturelle, tandis que la surface de présentation des collections a été portée à 370 m².

Le public peut y découvrir des jouets et jeux de l'Antiquité (datant jusqu'au V^e siècle av. J.-C., présentés grâce à un dépôt du Musée du Louvre) et de la fin du XVIII^{ème} siècle jusqu'à nos jours, en traversant les différentes révolutions industrielles. La visite est rendue accessible aux visiteurs en situation de handicap grâce à plusieurs outils (livret de visite, élévateur de personne, boucle audio à l'accueil, tablettes numériques), avec le concours de la Mission accessibilité du Comité régional du Tourisme d'Ile-de-France. **En décembre 2025 le musée du Jouet a été sélectionné à nouveau sur dossier pour faire partie du programme Yvelines Musées Solidaires (ex-Solymusées), imaginé par le département des Yvelines afin de favoriser l'accessibilité des musées, l'accueil des personnes en situation de handicap ou de précarité sociale, et expérimenter les « prescriptions muséales »** (dispositif permettant à un soignant ou à un travailleur social d'offrir une visite de musée dans le cadre d'un accompagnement thérapeutique ou social).

Vous pouvez également retrouver les collections du musée du Jouet en ligne sur <https://musees.ville-poissy.fr/fr/>, et toutes les actualités sur la page Facebook du musée du Jouet de Poissy.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, celui-ci a accueilli **16.428** visiteurs, et présenté 2 expositions : *En fanfare ! La Musique s'invite au musée du Jouet* du 14 octobre 2025 au 4 juillet 2026, et *Noël au pays des jouets*, du 10 décembre 2025 au 11 janvier 2026.

Le 1^{er} dimanche du mois est gratuit pour tous au musée du Jouet afin de permettre une accessibilité économique et culturelle.

Public individuel

Les visites guidées sont animées par la responsable du Service des publics de l'établissement, avec le renfort de 3 guides-conférencières extérieures.

Les ateliers sont animés par la responsable du service des publics, une animatrice et des intervenants extérieurs spécialisés. Le nombre d'heures pour chaque action est variable en fonction de la thématique abordée et du temps de création et de préparation de l'animation.

** Le temps indiqué ne représente que le temps d'animation à proprement dit, il faut le multiplier par 5 en moyenne pour intégrer le temps de conception, de communication, de préparation et de rangement le cas échéant, d'accueil des visiteurs et de gestion des réservations et de la billetterie, ainsi que le temps de gestion administrative et de bilan.*

Ateliers

L'animation d'ateliers variés est, avec les visites-découvertes des collections, le cœur de l'activité de la structure. La médiatrice en anime le plus grand nombre, et pour les autres, le service des publics fait appel à des intervenants extérieurs plasticiennes, animateurs, comédiens, médiateurs scientifiques.

- 5 Ateliers Bouts d'choux (3-4 ans et leurs parents) : 7h30 / 1 médiatrice / 26
- 57 Ateliers des vacances scolaires (4-12 ans) : 115h / 1 médiatrice et 7 intervenants extérieurs / 477 participants.

Spectacles pour le public individuel

Des spectacles pour tous sont également programmés avec des compagnies d'artistes professionnels :

- 3 spectacles *Le magicien* par l'Agence des magiciens : 5 h30 / 1 magicien / 120 personnes.
- Spectacle *Pied de nez* par la Cie Le cirque dans les étoiles : 3h / 1 comédiens / 40 personnes.
- Spectacle *Jouez jouets !* par la Cie Do Rêve Mi : 3h / 1 comédien / 34 personnes.
- Spectacle *Cabanes* par la Cie les Eduls : 4h / 1 comédienne 1 régisseuse / 29 personnes
- Spectacle *Christmas mademoiselles* : 4h / 3 chanteuses / 35 participants
- Inauguration des sapins décorés par les classes de Poissy suivie d'un concert gratuit par l'association Gospell de Poissy (chants de Noël) : 1h / 6 chanteurs, 1 pianiste / 80 personnes.

Scolaires

Le musée du Jouet accueille de nombreuses classes de Poissy et hors Poissy (Yvelines, Paris, départements d'Ile-de-France, Eure). Les participants aux visites sont essentiellement des groupes d'écoles maternelles et élémentaires, mais aussi quelques collégiens et lycéens ou étudiants en formation Petite enfance.

A Poissy, les écoles maternelles concernées par les QPV sont les suivantes : Robert Fournier, Pascal, Montaigne, Ronsard et Saint-Exupéry (maternelle), Nelson Mandela (primaire).

En 2025, ce sont 3 687 élèves, issus d'écoles d'Ile-de-France essentiellement **dont 69 classes de Poissy (1 725 élèves pisciacais)**, 56 des Yvelines hors Poissy, et 18 d'autres départements (92, 95, 91, 93, 75) qui ont pu découvrir le musée à l'occasion d'une visite libre, contée ou guidée, ou encore suivie d'un atelier. **312 de ces élèves proviennent d'établissements en REP ou Rep +.**

Les visites guidées réalisées durent entre 45 min et 1h30 selon les capacités d'attention de chaque niveau.

+ 216h d'animation / 1 médiatrice + 1 animatrice culturelle + 3 guides-conférencières / 3.315 élèves [ayant suivi une « prestation » visite guidée et/ou atelier].

Centre de loisirs

Le musée a reçu **797 enfants de centres de loisirs et maisons de quartier** en 2025, **dont 90 de Poissy** (Maison de l'Enfance, Réussite éducative, centres de loisirs maternel ou primaire). Un dossier pédagogique spécifique pour les animateurs de centres de loisirs a été conçu et réalisé, leur permettant de réaliser des visites en autonomie.

17h d'animation / 1 médiatrice + 1 conférencière / 397 ont participé à une visite contée, guidée ou un atelier.

Public en situation de handicap

Un livret « *Le Musée du Jouet pour tous* » a été conçu et mis à disposition des publics à mobilité et/ou en situation de handicap en juillet 2021, afin de les accompagner dans leur visite en autonomie. Il est

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20260629-CM_20260629_12-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

disponible à l'accueil du musée et téléchargeable sur les pages internet du musée du Jouet sur le site <https://www.ville-poissy.fr/>.

55 personnes reçues en groupes (IME, ESAT, foyers de personnes handicapées).

Champ social

61 visiteurs cette année, essentiellement issus des foyers de vie pour personnes handicapées et ALDS, ont été reçus en visite libre.

Groupes d'adultes

Le musée du Jouet propose des visites guidées aux groupes d'adultes.

9h / 1 médiatrice du musée + 3 guides-conférencières extérieures / 195 visiteurs.

Événements

• **Repair café avec l'association *Le champs des Poissybles***, samedi 10 février 2025.

4 h / 6 animateurs-réparateurs associatifs / 24 participants.

• **La Nuit européenne des Musées** - samedi 17 mai 2025 de 18h à 22h.

4h / 2 médiatrices / 145 visiteurs

• **Nuit blanche** - samedi 7 juin de 19h à 22h.

Pour la première fois, le musée du Jouet participait à Nuit blanche, événement gratuit - lancé par la ville de Paris, et intégré l'année précédente par la Maison de fer et la Villa Savoye - permettant d'initier un parcours d'art contemporain dans la ville le temps d'une nuit.

3h / 1 artiste médiateur + la directrice / 318 visiteurs.

• **La Fête du jeu** – samedi 31 mai 2025 de 11h à 18h30

Événement festif autour de jeux d'adresse et de stratégie dans le jardin du musée, avec accès gratuit au musée.

1 journée (+ 3 jours de préparation en amont avec les scolaires) / 2 médiatrices / 2 animateurs-comédiens / 2 étudiants Cape/ 2 agents d'accueil / 1 SSIAP / 783 visiteurs.

• **Les Journées Européennes du Patrimoine** - samedi 20 et dimanche 21 septembre 2025 de 10h à 18h.

Accueil de la compagnie pour un spectacle de rue en coordination avec le Théâtre de Poissy et la Direction de la Culture.

7h d'animation / 2 médiatrices / 2 visites contées pour les 4-6 ans / 4 visites guidées / 422 visiteurs.

• **Fête de la science** le 8 octobre atelier de peluchologie de 15h à 17h

2h / 1 animatrice / 18 participants

• **Halloween au musée** le 31 octobre 2025 de 14h30 à 17h30.

Organisation d'un atelier maquillage + chasse aux araignées dans le musée.

3h / 1 médiatrice et 2 maquilleuses / 135 participants.

• **Visites contée et guidée de Noël** : les 20 et 23 décembre 2025.

3h / 1 médiatrice / 45 participants.

** Le temps indiqué en gras pour chaque opération ne représente que le temps d'animation à proprement dit, il faut le multiplier par 5 en moyenne pour intégrer le temps de conception, de communication, de préparation et de rangement le cas échéant, ainsi que le temps de gestion administrative et de bilan.*

Total concernant uniquement les QPV Service des Musées (pour ce qui est décomptable - à savoir écoles et centres de loisirs, car nous recevons aussi des familles issues des QPV en visiteurs individuels, mais ce n'est pas pris en compte par la billetterie)

➔ **895 enfants issus des QPV de Poissy touchés en 2025**

➔ **21 actions (hors visites et ateliers pour les scolaires et centres de loisirs)**

➔ **18 intervenants extérieurs + 3 conférencières + 5 agents permanents (1 directrice, 1 responsable du service des publics, 1 animatrice culturelle, 3 agents d'accueil et administratifs mobilisés) + 6 vacataires pour l'accueil en fonction des animations proposées, et notamment le we.**

➔ **407h** (à multiplier par 5 pour la totalité du travail impliquant cet accueil : conception, communication, préparation, gestion administrative, bilan)

➔ **Coût total des intervenants extérieurs et fournitures pour le public individuel et groupes : 12.862 € de contrat intervenants et 1.996 € de fournitures, soit 14.858 €.**

➤ [La Maison de Fer](#)

La Maison de Fer a ouvert ses portes en septembre 2020. L'établissement accueille un Centre d'interprétation du patrimoine qui permet de découvrir l'histoire urbaine de Poissy et son évolution à travers ses principaux monuments, depuis l'époque médiévale à nos jours. Il propose, tout au long de l'année, une riche programmation d'expositions temporaires et d'animations.

Depuis son ouverture, la Maison de Fer ouvre gratuitement ses portes pour chaque 1^{er} dimanche du mois, afin de permettre une accessibilité économique et culturelle.

La programmation 2025 de l'équipement a été marquée par la présentation de trois expositions temporaires :

- « **Poissy grandeur nature** » (3 413 visiteurs).
- « **Poissy, un certain regard** » deux expositions de photographies présentant les œuvres de Sophie Horville (743 visiteurs) et de Grégoire de Gaulle (163 visiteurs en 2025).

Au total durant l'année 2025, la Maison de Fer a accueilli **8 957** visiteurs.

Public individuel

En 2025, l'établissement a proposé diverses actions à destination des publics individuels : visites guidées, ateliers, conférence, spectacles.

Les visites guidées et les ateliers ont été animés par les médiateurs/chargée de développement culturel de l'établissement mais aussi par des intervenants extérieurs spécialisés. Le nombre d'heures pour chaque action est variable en fonction de la thématique abordée et du temps de création et de préparation de l'animation. Au total, ce sont 39 visites, 16 ateliers, 2 conférences et 2 spectacles qui ont été proposés.

Au total, **1 708 personnes** ont été accueillies pour une action culturelle à destination du public individuel (visite guidée, atelier, conférence, spectacle ou exposition) autour du patrimoine :

- **Visite de la Maison de Fer** chaque 1^{er} dimanche du mois : 6h d'animation / 1 agent **(119,40 €)**
- **Visite « La collégiale à la lampe torche »** : 18 visiteurs / 1h30 d'animation par 1 guide conférencière vacataire + 2h de préparation d'un agent **(134,68 €)**
- **Visite « La collégiale »** : 21 visiteurs / 1h d'animation par 1 guide conférencier vacataire. **(83,15 €)**
- **Visite « Exposition Sophie Horville »** : 2 visiteurs / 1h d'animation par 1 prestation extérieure + 1h30 de préparation d'un agent **(29,85 €)**
- **Atelier « Broderie sur photo »** : 6 participants / 3h d'animation par 1 partenaire extérieur + 7h de préparation d'un agent **(539,30 €)**
- **Visite « Rencontre avec Sophie Horville »** : 17 visiteurs / 1h d'animation par 1 partenaire extérieur + 1h de préparation d'un agent **(19,9 €)**
- **Atelier « Cyanotype »** : 10 participants / 4h d'animation par 1 partenaire extérieur + 7h de préparation d'un agent **(539,30 €)**
- **Visite « Au cœur du Poissy médiéval »** : 21 visiteurs / 2h d'animation par 1 guide conférencière vacataire. + 2h20 de préparation d'un agent **(170,28 €)**
- **Visite-enquête « Sur les traces du marché aux bestiaux »** : 5 visiteurs / 2h d'animation + 48h de préparation par 1 guide conférencière vacataire + 1 agent. **(1.041,90 €)**
- **Visite « Poissy à la Belle époque »** : 21 visiteurs / 2h d'animation par 1 guide conférencière vacataire. + 2h20 de préparation d'un agent **(170,28 €)**
- **Visite « L'Hôtel de Ville »** : 5 visiteurs / 2h d'animation par 1 guide conférencière vacataire + 3h20 de préparation d'un agent **(473,41 €)**
- **Atelier « Pysanka »** : 13 participants / 4h d'animation par 1 partenaire extérieur + 3h20 de préparation d'un agent **(126,93 €)**
- **Visite « Poissy grandeur nature »** : 8 visiteurs / 1h d'animation par 1 guide conférencière vacataire + 3h30 préparation agent . **(126,93 €)**
- **Visite « Poissy et la Seine »** : 6 visiteurs / 2h d'animation par 1 guide conférencière vacataire + 2h20 de préparation d'un agent **(170,28 €)**
- **Visite/Atelier « initiation à l'ornithologie »** : 3 visiteurs / 2h30 d'animation par 1 prestataire externe + 4h de préparation d'un agent **(379,60 €)**

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20260629-CM_20260629_12-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

- **Conférence « Le chant des oiseaux »** : 12 visiteurs / 2h30 d'animation par 1 prestataire externe + 6h de préparation d'un agent **(469,40 €)**
- **Atelier « Tataki zomé »** : 7 visiteurs / 4h30 de préparation et d'animation par 1 agent **(89,55 €)**
- **Visite « Au cœur du Poissy médiéval »** : 13 visiteurs / 2h d'animation par 1 guide conférencière vacataire + 2h20 de préparation d'un agent **(170,28 €)**
- **Visite/Atelier « Chasse au trésor pour apprentis forestiers »** : 2 visiteurs / 3h d'animation par 1 prestataire externe + 2h de préparation d'un agent **(343,78 €)**
- **Atelier « Empreintes végétales »** : 8 participants / 4h de préparation et d'animation d'un agent **(243,79 €)**
- **Visite/Atelier « Balade nature – Initiation et sensibilisation à l'ornithologie »** : 5 visiteurs / 3h d'animation par 1 prestataire externe + 2h de préparation d'un agent **(459,45 €)**
- **Atelier « Métal à repousser »** : 2 visiteurs / 12h de préparation et d'animation d'un agent **(314,34 €)**
- **Visite « Poissy durant la Grande guerre »** : 1h30 de visite par une guide conférencière vacataire + 5h de préparation par 1 agent **(226 €)**
- **Visite « Poissy, grandeur nature »** : 2h de préparation par 1 agent **(126,50 €)**
- **Atelier « L'art du vitrail »** : 4 visiteurs / 2h30 d'animation par 1 agent + 49h de préparation **(962,81 €)**
- **Visite « Poissy d'hier et d'aujourd'hui »** : 2h de préparation par 1 agent **(29,85 €)**
- **Visite « La Maison de Fer en LSF »** : 2h d'animation par un prestataire externe + 7h de préparation par 1 agent **(389,30 €)**
- **Visite « La collégiale à la lampe torche »** : 18 visiteurs / 1h d'animation par 1 guide conférencière vacataire + 3h préparation par 1 agent **(154,88 €)**
- **Conférence « Philippe Blanc, architecte de la reconstruction de la Maison de Fer »** : 10 visiteurs / 1h30 d'animation par 1 prestataire externe + 2h30 de préparation par 1 agent **(49,75 €)**

➔ 61h d'animation dont 15h30 animées par un agent (308,45 €) et 19h par trois guides-conférencières vacataires (1.201,75 €) + 183h20 de préparation par un agent (3.645,68 €) + 11 intervenants (2.637,10 €) : 7.792,98 €

La Maison de Fer s'est également inscrite dans les programmations des grands événements nationaux :

- **La Nuit européenne des Musées** : 155 visiteurs / 9h d'animation par 1 agent + 1 guide vacataire. + 2h de préparation d'un agent **(392,30 €)**
- **La Fête de la Nature - spectacle** : 250 visiteurs / atelier : 27 visiteurs / kiosque culture : 487 visiteurs / 10h d'animation par 1 agent + 44h30 de préparation d'un agent **(2.621,53 €)**
- **Nuit Blanche** : 351 visiteurs / 25h d'animation par 1 agent + 1 prestataire + 27h de préparation d'un agent **(6.049,88 €)**
- **Nuit des forêts** : 10 visiteurs / 2h30 d'animation par 1 prestataire + 5h30 de préparation d'un agent **(409,45 €)**
- **Journée européenne de l'archéologie** : 12 visiteurs / 4h d'animation par 1 prestataire + 5h de préparation d'un agent **(669,50 €)**
- **Les Enfants du Patrimoine** : 60 visiteurs / 3h d'animation par 1 guide vacataire + 3h de préparation d'un agent **(249,45 €)**
- **Les Journées européennes du Patrimoine** : 485 visiteurs / 11h d'animation par 1 agent + 72h30 de préparation d'un agent **(1.661,65 €)**
- **Le Jour de la Nuit** : 81 visiteurs / 5h d'animation par 1 agent + 24h30 de préparation d'un agent **(1.189,05 €)**
- **Journée Nationales de l'Architecture** : 40 visiteurs / 9h d'animation par 1 agent + 2h d'animation par 1 guide vacataire. + 7h de préparation d'un agent / matériel **(600,15 €)**

➔ 80h30 d'animation dont 65h animées par un agent (1.293,50 €) et 9h par trois guides-conférencières vacataires (569,25 €) + 191h de préparation (3.800,90 €) / 1 agent + guides conférencières vacataires + 5 intervenants (8.179,30 €) : 13.842,95 €

Public scolaire

La Maison de Fer a organisé des visites guidées à destination du public scolaire de l'élémentaire jusqu'au lycée, autour de thématiques en lien avec le patrimoine et l'architecture. En 2025, **128 classes**,

soit 3 138 élèves ont suivi l'une de ces visites dont **61 classes / 1 324 élèves** issus d'écoles situées en QPV.

La quasi-totalité des groupes scolaires provenait d'établissements pisciacais (127 classes sur 128 classes reçues) :

- Classes issues d'établissements en QPV : école élémentaire Montaigne : 20, école élémentaire Ronsard : 16, école élémentaire Pascal: 14, Cité scolaire Le Corbusier : 3, école élémentaire Mandela : 5, Ecole Maternelle Ronsard : 2, Robert Fournier :1.
- Classes issues d'autres quartier de la ville : école élémentaire Hugo : 26, école élémentaire Les Sablons : 12, école élémentaire La Bruyère : 8, Institut Notre-Dame : 6, école élémentaire Abbaye : 5, école Elémentaire Lucie Aubrac : 4, école Maternelle Charles Péguy : 4, Collège Jean Jaurès : 1
- 1 classe hors Poissy.

➔ **112 visites de 1h30 / 168h d'animation (10.626 €) + 156h de préparation (3.104,40€) / 1 agent + 3 guides conférencières vacataires + matériel (10 €) (13.740,40 €)**

Public extra-scolaire

- 2 groupes de 25 jeunes pisciacais ont été reçu en 2025 à la Maison de Fer, sur le temps extra-scolaire, pour une visite des espaces d'expositions.

➔ **2 visites de 1h / 2h d'animation + 1h de préparation / 1 agent (59,70 €)**

Groupes adultes

- Visites de groupes adultes : 229 personnes pour 12 visites programmées.
- Visite de groupe issu d'association relais du champ social : 14 personnes pour 1 visite programmée.

➔ **13 visites de 1h30 / 19h30 d'animation (1.233,37 €) + 5h de préparation (99,50 €) / 1 agent + 3 guides conférencières vacataires (1.332,87 €)**

Total Maison de Fer

- ➔ **1 349 jeunes issus des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) reçus en 2025.**
- ➔ **59 actions (hors visites de groupes).**
- ➔ **16 intervenants extérieurs + 3 guides conférencières + 1 agent sur un total de 834h20 heures (298h d'animation + 536h20 de préparation).**

TOTAL : 36 768,90€

➤ [Le Pass'Culture](#)

Depuis septembre 2019, la Ville de Poissy a mis en place un ~~nouveau~~ dispositif visant à favoriser l'accessibilité des jeunes aux pratiques culturelles : le Pass'culture. La Ville accorde aux jeunes pisciacais, âgés de 11 à 17 ans, qui adhèrent à une association culturelle locale, une aide financière de 30 euros en déduction du prix de la cotisation.

➔ **117 adhérents / 51h de gestion de dossiers / 1 agent. (4.524,90 €)**

Le montant des activités menées par la Direction de la Culture s'élève à **124.879 €** et se répartit comme suit :

Dispositif	Dépenses (€)	Coût RH (€)	
		Vacataires	ETP
Service des bibliothèques	4.288 €	-	33.096 €
Service des musées	12.862 €	10.500 €	19.000 €
Pass'Culture	4.000 €	-	524,90 €
La Maison de Fer	10.826,40 €	13.630,37 €	12.312,13 €
Ludothèque	-	-	3.840 €
TOTAL	31.976,40 €	24.130,37 €	68.773,03 €

4.1.2 Le sport et les loisirs

Les faits marquants de l'année 2025

- Création de la Direction de la cohésion sociale et de la jeunesse regroupant les services de la cohésion des quartiers, de la jeunesse, des politiques publiques et du CMJ.
- Restructuration de La Source avec intégration du PRE.
- Municipalisation de la maison du Clos d'Arcy suite à la liquidation judiciaire de la MPSL (reprise de l'accueil de loisirs 6-11 ans, déploiement des activités sportives et culturelles adultes).
- Développement d'un programme famille et parentalité au sein de l'antenne de la Coudraie (ESM Baker).

➤ [Le service Jeunesse - la Source](#)

Point central et transversal des activités jeunesse (actions culturelles artistiques et musicales, accueil de loisirs, information et sensibilisation, accompagnement, prévention, formation et événements) sur la ville à travers **un guichet unique** pour tous les jeunes de **11 à 30 ans**. La structure est ouverte au public du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 puis de 14h00 à 18h00. Elle est **labellisée** :

- Infos jeunes Yvelines
- Label Information jeunesse
- Label Onz'17

✓ **Des actions artistiques, culturelles et musicales :**

■ **Les ateliers artistiques** sont proposés durant l'année scolaire à raison d'1h30 à 2h00 par semaine, lesquels sont destinés à initier les jeunes à la pratique artistique et à promouvoir ces disciplines (danse hip-hop et atelier théâtre).

Ateliers	Nb d'inscrits
Hip hop freestyle	6
Théâtre	12
Total	18

■ **Les stages musicaux :**

STAGES 2025	Nb d'inscrits
MAO du 17 au 21 février	6
UKULÉLÉ du 14 au 18 avril	6
TOTAL	12

■ **Le développement de l'Aprem'Studio et la création de l'After'Studio :**

L'Aprem'Studio a connu une évolution notable avec la création de l'After'Studio.

Au cours de l'année 2025, **46 jeunes ont participé aux activités de L'Aprem'Studio et de l'After'Studio.**

À la suite de la restructuration des studios et du redéploiement des heures du régisseur, initialement dédiées aux activités payantes, vers les actions jeunesse, **l'offre à destination des jeunes a pu être renforcée.** Cette réorganisation a permis la création d'un nouveau créneau d'accueil le vendredi soir, de 19h à 23h, baptisé l'After'Studio.

Cette nouvelle activité a débuté par l'accompagnement d'un projet d'enregistrement interquartiers, porté par Yanis, animateur de l'espace Vanpouille. Ce projet a abouti à l'enregistrement et à la réalisation de huit titres entre les mois de février et juin.

Au total, les Aprem'Studios et After'Studios ont permis la réalisation d'environ **80 enregistrements sur l'année.**

	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai.	Juin.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	total
Nb de participants répétitions	28	18	22	32	27	24	18	78	74	26	347
Nb de participants enregistrements	9	5	4	6	4	6	3	17	12	7	73

	Nb de séances	Nb de participations	Nb de séances d'enregistrements
Aprem'Studio et After'Studio	44	347	73
Total	44	347	73

■ L'Aprém Studio sur scène et La Source fête la musique

L'événement « L'Aprém Studio » sur scène s'est déroulé le 5 avril, de 18h30 à 21h00. Cinq jeunes — deux filles et trois garçons — sont montés sur scène et ont interprété chacun deux à trois morceaux devant le public.

Le 21 juin, à l'occasion de la Fête de la musique, un jeune de l'Aprém' Studio s'est produit en première partie avec trois titres. La soirée s'est ensuite poursuivie avec la prestation de trois groupes de musique, jusqu'à 23h00. L'événement a rencontré un beau succès, rassemblant environ 60 à 80 personnes.

✓ Des actions de prévention

■ **Les Cinés-débats** : ces actions consistent à organiser une projection de film à « La Source », suivie d'un débat animé par des intervenants spécialisés :

- Ciné-débat interquartier consacré au **harcèlement** : « Wonder » le 18 juin 2025 (**30 jeunes**)
- Ciné-débat interquartier consacré à **l'inclusion et le handicap** : « Intouchables » (**40 jeunes**)
- Ciné-débat Collège Jean Jaurès et Lycée Adrienne Bolland (**95 élèves**), consacré aux **psychotropes** : « Beautiful Boy » les 10 et 14 mars

■ **BIJ Mobiles quartier** : Les BIJ Mobiles interviennent également dans les différents quartiers de la Ville (Beaugard, Saint-Exupéry, La Coudraie) les mercredis de 14h30 à 17h selon un planning pré défini.

■ **Proxy Raid Aventure : les 10 et 11 avril 2025** organisé pour la 1^{ère} fois au CDA. Cet événement a pour objectif d'améliorer les relations entre la jeunesse et les forces de l'ordre sur le territoire
Total de participants : **432 élèves répartis sur 4 établissements scolaires** :
Adrienne Bolland (**45 élèves**), Jean Jaurès (**158 élèves**), Grands Champs (**128 élèves**), Le Corbusier (**101 élèves**).

■ **Séjour 13-17 ans Raid Aventure**, Dreux du 28/07 au 01/08, **12 jeunes**

■ **La journée de la Prévention routière** (le samedi 5 juillet)

■ **Une conférence sur le consentement en lien avec l'association « Colosse aux pieds d'argile »** (jeudi 10 juillet).

■ **Réalisation d'une chanson sur la santé mentale « juste un ado »** (fin août).

■ **Un concert en hommage à Nicolas** (le vendredi 5 septembre).

■ **Action « Human cool » dans le cadre des JEP** (le vendredi 19 septembre).

✓ L'accueil jeunes 11-17 ans :

■ **Le dispositif « Jeunesse Sports Vacances » :**

Dans le cadre du **dispositif Jeunesse Sports Vacances**, le service Jeunesse accueille des jeunes de 11 à 15 ans pendant les vacances scolaires (excepté aux vacances de Noël) en proposant des stages à la demi-journée ou à la journée. Le service organise également pendant ces vacances, des rencontres inter-structures autour d'activités sportives ou culturelles, afin de créer du lien entre les différentes structures jeunesse de la Ville.

JSV 2025

<u>VACANCES</u>	HIVER	PRINTEMPS	JUILLET	AOUT	AUTOMNE	TOTAL
FILLES	21	19	27	16	22	105
GARCONS	30	23	40	21	36	150
TOTAL	51	42	67	37	58	255

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20260629-CM_20260629_12-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

■ L'Aprem'ado :

Il est organisé tout au long de l'année, hors vacances scolaires, chaque mercredi après-midi de 14h00 à 18h00 : cet accueil gratuit propose des activités artistiques, culturelles et sportives.

APREM'ADOS 2025

FILLES	35
GARCONS	175
TOTAL	210
Nb différents	78

■ Séjour :

1 séjour à **11-15 ans Sanary du 13/08 au 18/08**, via le dispositif Colos Apprenantes, lequel a permis de faire partir 20 jeunes de 11 à 17 ans, issus de tous les quartiers de la Ville et prioritairement les jeunes issus des Quartiers Prioritaires Politique de la Ville :

Ce séjour a favorisé la découverte de la région avec ses spécificités culturelles, géographiques et humaines afin de renforcer leur autonomie et créer du lien social.

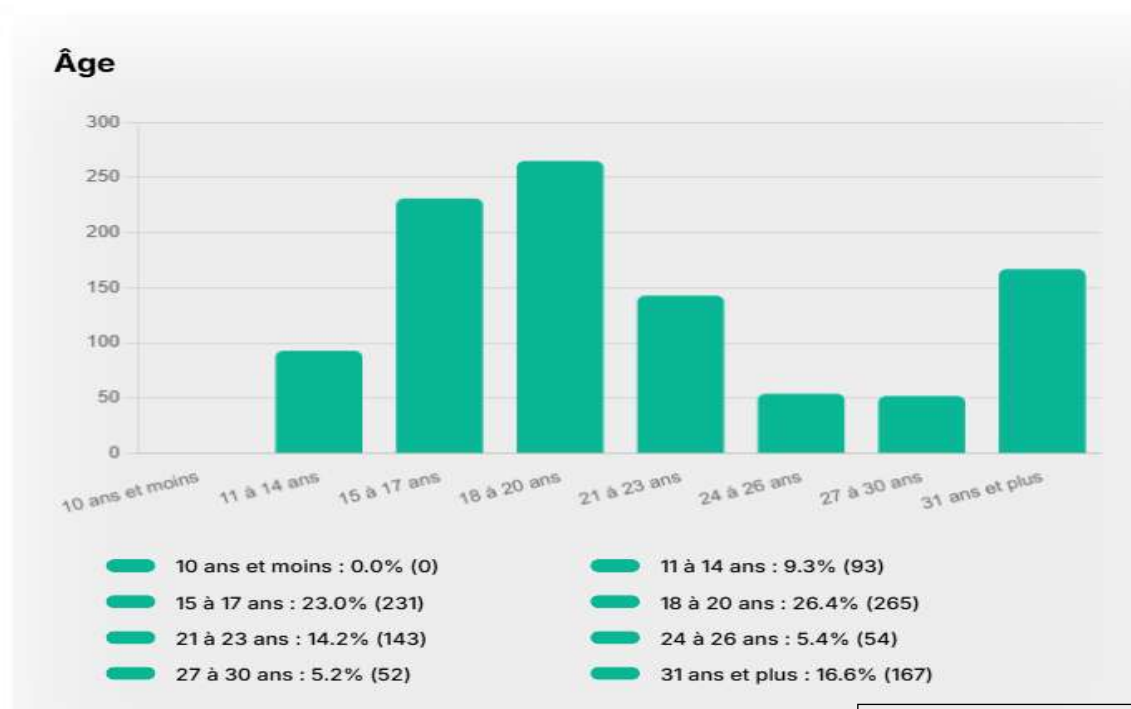
✓ Le Bureau d'Information Jeunesse (BIJ)

Le BIJ reçoit **sans rendez-vous** et répond aux **questions préoccupantes de la jeunesse** : études, médiation emploi, jobs d'été, métiers, santé, dispositifs européens, logements étudiants, aides aux projets, transports, vie pratique. Il est composé de **3 espaces distincts** :

- **Espace documentation** : un espace disponible pour lire, travailler sur ses devoirs ou exposés.
- **Espace prévention** : documentation et accompagnement, mise à disposition de moyens contraceptifs, de brochures préventives, accompagnement et prévention sur les réseaux sociaux.
- **Espace multimédia** : postes informatiques disponibles, accès internet, aide à la rédaction CV et lettre de motivation, aide à la présentation en entreprise, impressions, photocopies.

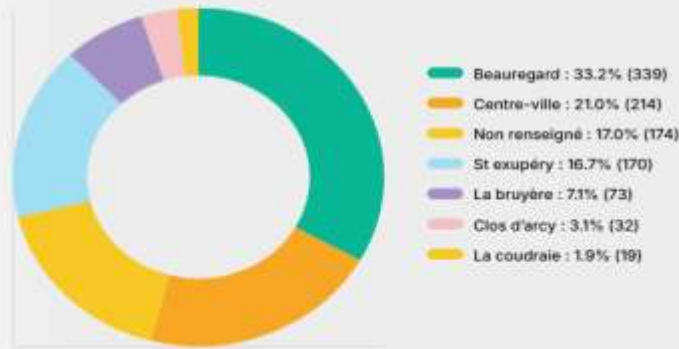
Les statistiques du BIJ :

- **1.088 personnes reçues en individuelle dont 67 accompagnants (principalement les parents).**
- **848 personnes touchées en action collective.**

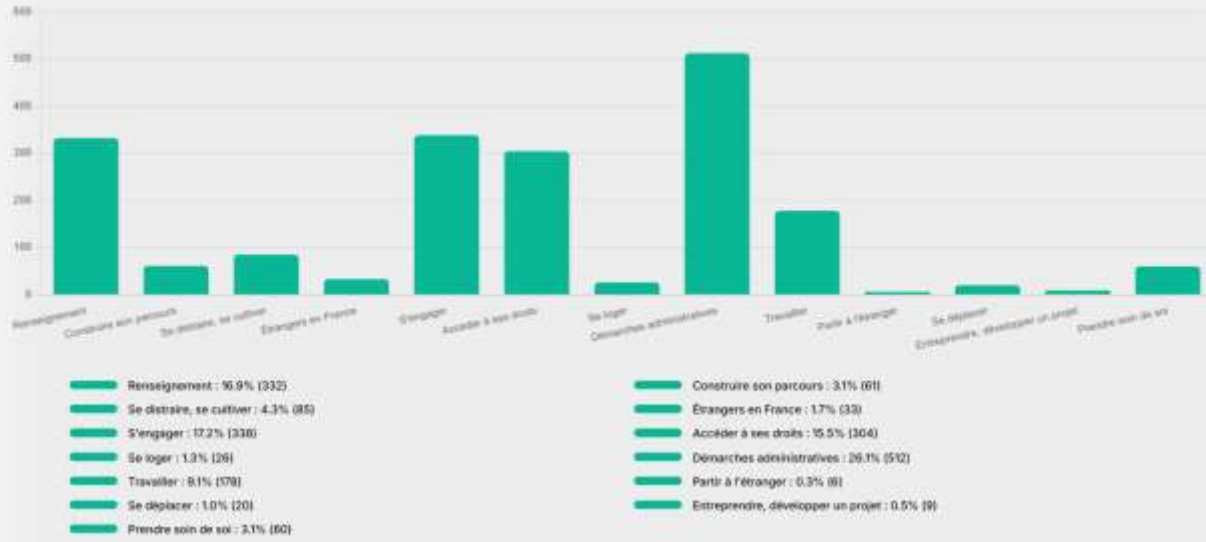


Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20260629-CM_20260629_12-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

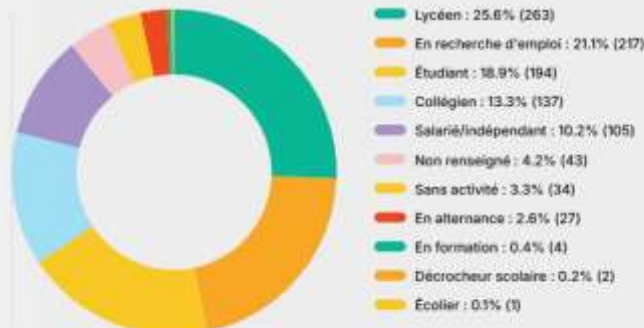
Quartiers



Thématiques des demandes (Tout usager)

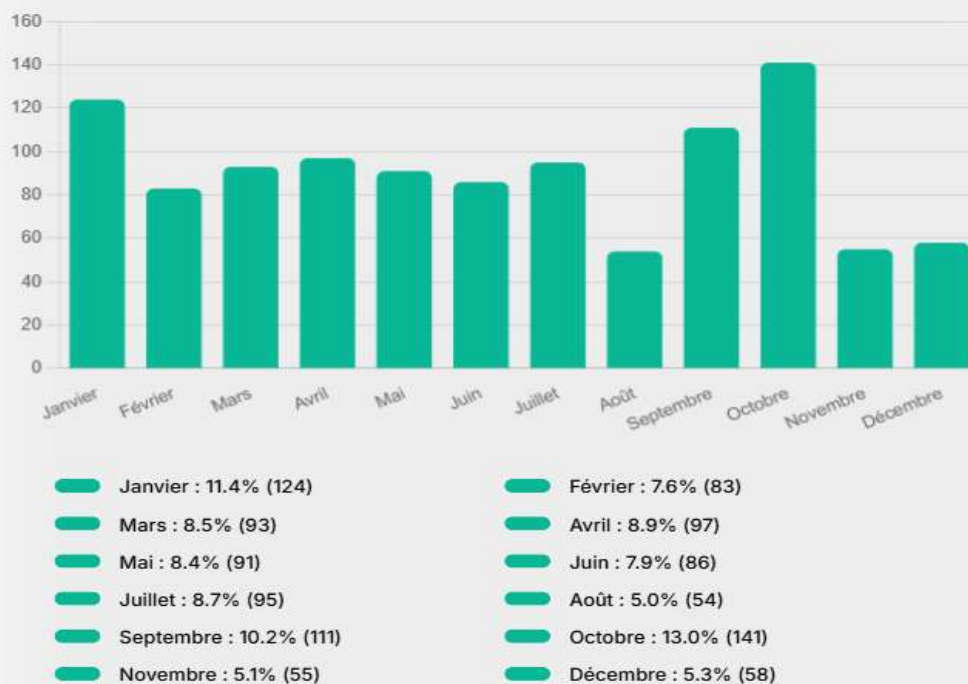


Situation

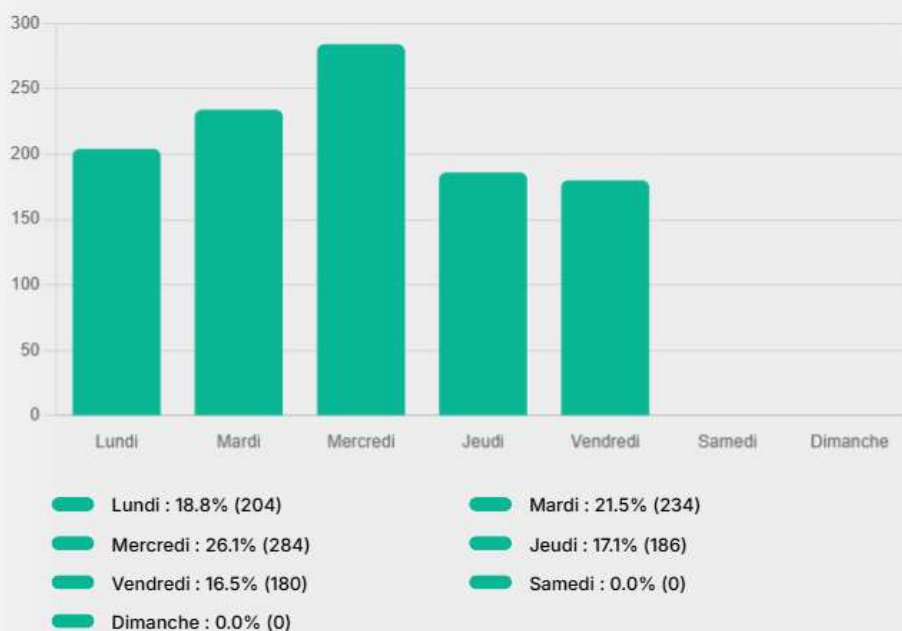


Accusé de réception en préfecture
 078-217804988-20260629-CM_20260629_12-DE
 Date de télétransmission : 01/07/2026
 Date de réception préfecture : 01/07/2026

Fréquentation mensuelle



Fréquentation journalière



✓ Le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)

Ecoute et soutien confidentiel gratuit avec une psychologue et/ou une éducatrice spécialisée les mercredis toute la journée et les mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h à destination de tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans.

En 2025, **44 jeunes ont été suivis pour un total de 276 consultations.**

REPARTITION PAR AGE	
Age	Nb jeunes
Inférieur à 12ans	1
12 à 14 ans	15
15 à 17 ans	17
18 à 25	7
Plus de 25 ans	4

REPARTITION PAR TYPE DE DEMANDE	
Type de demande	Nbr jeunes
Difficultés scolaires	20
Difficultés intrafamiliales	20
Situation de souffrance psychologique, mal-être	25
Situation de précarité	8
Situation de violences intrafamiliales	14
Victimes d'autres types de violences	10
En conduite violente ou délinquante	5
En situation d'addiction / ayant une problématique de consommation	3
Ayant des questionnements liés à leur sexualité	10
En questionnement sur leur identité de genre	3
En situation de crise	13
Ayant une problématique de logement	3
En situation de radicalisation	0
Ayant des troubles somatiques (sommeil, troubles alimentaires...)	12
Nombre de jeunes accueillis cumulant au moins 3 de ces difficultés	36

✓ Les bourses et les dispositifs d'aide en faveur des jeunes

L'espace jeunesse met en place des dispositifs d'aide en faveur des jeunes. Ces aides sont soumises à des critères fixés par un règlement intérieur.

■ Le Contrat pour l'Autonomie des Pisciacais Etudiants (CAPE).

C'est une aide destinée aux étudiants post bac pour la poursuite de leurs études avec en contrepartie la participation à des actions citoyennes mises en place par la Ville : **58 bénéficiaires pour un montant de 78.099 €.**

■ Bourse au BAFA : 9 bourses octroyées cette année pour de **1.400 €.**

■ Bourse aux projets pour les 16-25 ans

Soutien financier pour le développement d'une action solidaire, citoyenne, éducative ou environnementale ayant un intérêt local avec la ville de Poissy. **Aucune bourse aux Projets attribuée en 2025.**

✓ La mise en place de formations :

Mise en place de 4 sessions BAFA en partenariat avec l'IFAC (82 participants au total) :

- 2 sessions générales du 28 juin au 5 juillet (20 participants), et du 20 au 28 décembre (29 participants).
- 2 sessions d'approfondissement du 25 au 31 août (13 participants) et du 20 au 25 octobre (20 participants).

➤ Le Centre Social André Malraux

Le centre social André Malraux est une structure de proximité, d'accueil, d'écoute des habitants et d'animation de la vie sociale qui favorise et soutient la réalisation et la mise en œuvre d'actions, de projets avec et pour les habitants, dans un esprit de cohésion sociale, de coopération et d'inclusion sans réserve. Le centre social municipal André Malraux est un centre social dit « éclaté » et composé de quatre antennes réparties sur l'ensemble du territoire pisciacais dont trois sont implantées au sein des deux quartiers politique de la ville, Beauregard et Saint Exupéry.

- Le bâtiment principal, situé au 25 avenue du Maréchal Lyautey sur le secteur de la place Racine (QPV Beauregard).
- L'antenne Pascal, située 2 rue Pascal sur le secteur de la place Corneille (QPV Beauregard).
- L'antenne de la Coudraie (ESM Baker), située 2 Esplanade de la Coudraie sur le secteur de La Coudraie.
- L'antenne de Saint Exupéry (ESM Vanpouille), située 40 rue Saint Sébastien (QPV Saint Exupéry).

Le bâtiment principal est ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h hors vacances scolaires, et du lundi au vendredi de 9h à 18h durant les vacances scolaires. Reparti sur 2 niveaux, il est composé des bureaux de la Direction, d'un pôle accueil avec 2 chargées d'accueil dédiées, d'un espace familles (2 salles), d'un grand foyer dédié à l'accueil jeunesse 11-17 ans, d'une salle de danse, de trois salles multifonctions, d'une salle informatique équipée de 10 ordinateurs et imprimantes, de petits espaces permettant des permanences de partenaires et d'une cuisine équipée. Ce bâtiment accueille les réunions d'équipes et de partenaires, les comités des habitants, les comités de pilotage, des moments conviviaux (repas familles, thés dansant seniors, les ateliers thématiques éco-gestes, parents-enfants, numériques, cuisine, couture, réunions d'informations publiques, actions santé...), des permanences d'accès au droit. Ces locaux sont régulièrement mis à disposition aux habitants, au tissu associatif et autres acteurs locaux (bailleurs, syndicats de copropriété, éducation nationale pour des conseils d'école délocalisés, CCAS et autres services municipaux, amicales de locataires...), en journée, en soirée et le week end pour des réunions, des actions, des débats et des rencontres. Plusieurs associations conventionnées peuvent y développer leurs activités, notamment Poissy solidaire, le PIMMS, Positiv, l'association Miguel de Cervantes et la bibliothèque des malades de l'hôpital de Poissy. Au total, 10 ETP sont présents au sein de ce bâtiment : le directeur, la directrice adjointe et référente familles, les chargées d'accueil, un référent technique et logistique, 3 animateurs jeunesse 11-17 ans, un médiateur social de proximité et un gardien.

L'antenne Pascal située au plus proche du secteur Corneille est un espace de convivialité qui accueille les jeunes majeurs en horaires décalés de 18h à minuit, tous les jours du lundi au dimanche (vacances scolaires incluses). L'équipe d'encadrement est composée de 3 animateurs diplômés et d'un vacataire. Dans le cadre du rôle d'accueil, les animateurs ont pour mission générale d'informer, d'écouter et d'orienter les jeunes qui se présentent à eux, de les accompagner dans leur projet et de faire le lien avec les autres services municipaux et institutionnels (France travail, mission locale, service insertion-emploi et dispositifs d'accès aux droits...). Par ailleurs, régulièrement sont organisées des soirées débat, et des activités sportives (2 fois par semaine au Cossec, futsal). Un programme d'animation durant les vacances scolaires est décliné et des séjours courts sont organisés durant la période estivale.

L'antenne de La Coudraie (ESM Baker), située au cœur du quartier de la Coudraie est composée d'une coordinatrice et de 2 animateurs. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 17h à minuit pour un accueil généraliste à dominante de loisirs ou sportives pour les jeunes adultes et adultes. Un accueil à destination des 11-17 ans est déployé depuis la rentrée 2024 durant les mercredis après-midi et les

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20260629-CM_20260629_12-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

vacances scolaires. Par ailleurs, de nombreuses actions sont proposées au sein de ce nouvel espace à destination des familles (repas, soirées thématiques, activités jeux et de loisirs...) en lien avec les associations hébergées. Un comité des familles est en cours de construction.

Pour finir, des activités tout public sont encadrées hors les murs sur le city stade Blaise Matuidi ou encore au sein des jardins partagés. L'antenne accueille des actions du REAAP et un groupe du CLAS en lien avec le groupe scolaire de secteur Robert Fournier.

L'antenne de Saint Exupéry (ESM Vanpouille), située à l'entrée du quartier politique de la ville de Saint-Exupéry, elle est composée d'un coordinateur et de 5 animateurs. Elle est ouverte du lundi au samedi de 10h à minuit pour un accueil des 11-17 ans, des 18-25 ans et des familles. Elle propose une offre de loisirs et d'activités socio-culturelles et sportives, d'instances participatives à destination de ces 3 publics :

- Les familles : le « café causettes » des parents, le projet Jardin collectif, le club tricot, le comité des familles, sorties familiales et repas partagés.
- Les Jeunes « Ados » 11-17 ans : accueil libre du lundi au samedi de 18h à 21h, programme d'activités durant les vacances scolaires, séjours d'été...
- Les jeunes « adultes » : accueil libre de 21h à minuit du lundi au samedi, orientation et aide aux projets professionnels en lien avec les services et partenaires ressources.

Les chiffres clés par antenne

► **CENTRE SOCIAL ANDRE MALRAUX RACINE**

• **Accueil Enfance Malraux : les mercredis et durant les vacances scolaires.**

Une trentaine d'enfants âgés de 6 à 11 ans, par session, ont bénéficié d'un accueil de loisirs (activités sportives et artistiques, sortie accrobranche...) à l'école Montaigne.

• **Accueil pôle jeunesse Malraux :**

Le Pôle Animation Jeunesse du Centre Social André Malraux est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, et d'échange à l'attention des jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Il met en place de nombreuses actions dans le cadre de l'accueil de loisirs ouvert :

- Du mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h
- Mercredi et samedi de 14h à 18h
- Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 10h à 18h.

En 2025, les activités suivantes (organisation de sorties et séjours) ont pu être menées à bien :

- **De loisirs** : des visites et des sorties, Le Parc Astérix, le Painting Ball, le Laser Game, Karting, EVA, jeux de société, ateliers de cuisine, Speed Park, Disneyland Paris, Jump Park, Center Parc...
- **Iles de loisirs** : les jeunes du PAJ ont pu bénéficier gratuitement de places pour les bases de loisirs franciliennes grâce au dispositif Tickets loisirs, qui a octroyé 400 tickets.
- **Culturelles** : sorties au cinéma, sortie sur Paris pour visiter les monuments
- **Sportives** : accrobranche, tournoi multisports, piscine, ludipark
- Séjour 11-15 ans, Vieux Boucau du 25/07 au 01/08, **40 jeunes**
- Organisation d'**un Festi'culture** afin de mettre en avant les traditions et cultures de chaque enfant avec **un repas de fin d'année** mobilisant **47 jeunes**

• **Pôle famille et parentalité :**

- Organisation de **9 sorties « familles »** qui ont rassemblé 50 personnes (parents et enfants) à chaque événement et touché **736 personnes** différentes.
- Organisation de **2 sorties pour les papas monoparentaux** qui ont réunis **87 personnes** différentes.
- Organisation de **3 sorties inter-structures** (CS Malraux, ESM Baker et ESM Vanpouille) qui ont réunies **291 personnes** différentes.

- Organisation de **créneaux ludipark** en partenariat avec le service des sports durant la période estivale le 8, 10, 15, 17, 22, 24 juillet 2025 permettant à **146 personnes** de bénéficier des structures gonflables de la ville.
- Organisation d'1 **repas familles de fin d'année** (07.11.2025) qui a réuni au total **83 personnes**.
- Organisation d'1 **chasse aux œufs** à destination des 2-8 ans en partenariat avec les assistantes maternelles de secteur le 21 avril 2025 qui a touché **26 enfants**.
- **Mise en place d'1 action CAF** (réunion d'informations sur les bons VaCaf) (05 mars 2025).
- Organisation d'1 **atelier parents-enfants** (activités manuelles, arbres à bijoux, décoration d'objets en bois) le 09.04.2025.
- Mise en place d'1 **action de prévention et de bien être** pour la **journée internationale des droits de la femme** le 08.03.2025
- Mise en place d'1 **soirée hors les murs** au nouveau quartier **Rouget de Lisle** le 03.10.2025
- Mise en place d'1 **sortie en fin d'année** pour les enfants bénéficiant du **CLAS** le 11.06.2025 au Jump Park.
- Organisation d'1 **soirée karaoké inter-structure** (CS Malraux, ESM Baker et ESM Vanpouille) le 08.02.2026.
- Mise en place de **3 actions santé** afin de permettre aux habitants de bénéficier gratuitement de dépistage le 13 mars 2025, le 29 avril 2025 et le 09 octobre 2025.
- Mise en place de **5 thés dansants** : à destination des séniors (11 février, 08 avril, 10 juin, 14 octobre et 02 décembre 2025) qui ont rassemblés au total **157 personnes**.

• **Rencontres festives :**

Co-Organisation des fêtes de quartier de Saint- Exupéry (31 mai 2025), de Beauregard (28 juin 2025) et de la Coudraie (13 septembre 2025) ainsi que les Jeux de Poissy le 13 juillet 2025.

➤ **ANTENNE PASCAL**

- **Accueil des jeunes adultes** tous les jours de l'année (week-ends compris) en soirée (18h à minuit).
- **Pratique du foot en salle** (prévention par le sport) tous les lundis de 18h30 à 20h pour les 11-14 ans et tous les vendredis de 20h30 à 22h pour les 15 ans et plus au COSEC.
- Mise en place d'**activités de loisirs** sur la période estivale et durant les petites vacances.
- **Mini-séjour 18-25 ans**, center parc Normandie du 15/08 au 18/08, **8 jeunes**.

➤ **ANTENNE LA COUDRAIE - ESM BAKER**

- **Accueil des jeunes adultes** du lundi au vendredi soir de 17h à 23h à l'antenne de la Coudraie, organisation de tournois sportifs tout au long de l'année sur le city stade Blaise Matuidi.
- **Mise en place d'activités de loisirs** sur la période estivale pour les **16-25 ans**.
- **pôle jeunesse** : offre d'accueil de loisirs à destination des **11-17 ans** déclinée durant les vacances scolaires et les mercredis touchant ainsi **89 enfants**.
- **Séjour 11-15 ans**, Sanary du 07/08 au 12/08, **20 jeunes**.
- **Pôle famille et parentalité :**
 - Organisation d'1 **repas familles** le 15 novembre 2025 réunissant **62 personnes**
 - Organisation de **4 sorties « familles »** qui ont rassemblé 50 personnes (parents et enfants) à chaque évènement et touché **179 personnes** différentes.
 - Mise en place de **6 ateliers parents enfants** le 14 juin, le 6 novembre, le 13 novembre, le 20 novembre, le 27 novembre et le 7 décembre ayant touché **32 personnes**.
 - Mise en place d'**ateliers jardinage** tous les mercredis pour les parents et les enfants.
 - Mise en place d'**ateliers cuisine** tous les jeudis pour les parents.
 - Mise en place d'ateliers de **gym douce** tous les vendredis pour les parents.
- **Co-organisation de la fête de quartier** le samedi 13 septembre 2025.

Accusé de réception en préfecture 078-217804988-20260629-CM_20260629_12-DE Date de télétransmission : 01/07/2026 Date de réception préfecture : 01/07/2026

➤ ANTENNE SAINT EXUPERY - ESM VANPOULLE

• **Accueil des jeunes et jeunes adultes** du lundi au samedi de 18h à 00h au modulaire avec la mise en place d'**activités de loisirs** sur les temps de week-ends.

• **Accueil du pôle jeunesse** du lundi au samedi de 18h à 21h avec la mise en place d'une programmation annuelle.

En 2025, les activités suivantes (organisation de sorties et séjours) ont pu être menées à bien :

- **De loisirs** : des visites et des sorties, le Painting Ball, le Laser Game, Karting, EVA, jeux de société, ateliers de cuisine, Speed Park, un mini séjour au Futuroscope les 27 et 28 septembre 2025...
- **Iles de loisirs** : les jeunes du PAJ ont pu bénéficier gratuitement de places pour les bases de loisirs franciliennes grâce au dispositif Tickets loisirs, qui a octroyé 400 tickets.
- **Culturelles** : sorties au cinéma, musée, spectacles sur Paris
- **Sportives** : accrobranche, tournoi multisports, piscine, ludipark

• **Organisation de 2 séjours (40 jeunes au total) :**

Séjour **11-15 ans**, Sanary du 01/08 au 06/08, **20 jeunes**

Séjour **15-17 ans**, Vieux Boucau du 04/08 au 10/08, **20 jeunes**

• **Pôle famille et parentalité :**

- Organisation de **4 sorties « familles »** qui ont rassemblé 50 personnes (parents et enfants) à chaque événement et touché **179 personnes différentes**.
- Organisation de **4 sorties « séniors »** qui ont touché 36 personnes.
- Organisation d'1 **chasse aux œufs** le 26.04.2025 à destination des 2-11 ans qui a touché 54 enfants.
- Mise en place de **3 ateliers parents-enfants** (17 avril, 24 avril et 31 octobre 2025).

• **Co-Organisation de la fête de quartier de Saint-Exupéry** le 31 mai 2025 et **des Jeux de Poissy** le 13 juillet 2025.

Dispositif-Activités	Dépenses 2025	Coût RH chargé	
		Vacataires/ Anim. saisonniers	ETP
CS MALRAUX (Racine)			
Sorties famille	23 604,07 €		
Séjour PAJ 11-17 ans	33 480,00 €	15 921,75 €	201 363,37 €
Activités PAJ 11-17 ans	27 697,41 €		
Investissement	4 554,16 €		
SOUS TOTAL CS MALRAUX RACINE	89 335,64 €	15 921,75 €	201 363,37 €
ANTENNE PASCAL			
Activités et mini séjours	6 946,98 €	13 614,19 €	136 724,39 €
Investissement	1 263,25 €		
SOUS TOTAL ANTENNE PASCAL	8 210,23 €	13 614,19 €	136 724,39 €
ESM BAKER (Antenne de la Coudraie)			
Activités 11-17 ans et jeunes adultes	15 270,10 €		
Séjour PAJ 11-17 ans	14 600,00 €	32 150,85 €	114 941,96 €
Activités familles	3 414,28 €		
Investissement	3 940,57 €		
SOUS TOTAL ESM BAKER	37 224,95 €	32 150,85 €	114 941,96 €
ESM VANPOULLE (Antenne Saint-Exupéry)			
Séjours 11-17 ans	19 674,30 €		
Activités PAJ 11-17 ans	16 729,04 €	13 927,51 €	206 160,28 €
Sorties familles	6 214,40 €		
Investissement	3 523,59 €		
SOUS TOTAL ESM VANPOULLE	46 982,56 €	13 927,51 €	206 160,28 €
MAISON DU CLOS D'ARCY			
Activités 6-11 ans	6 867,60 €		41 128,91 €
Investissement	2 504,71 €		
SOUS TOTAL MAISON DU CLOS D'ARCY	9 372,31 €		41 128,91 €
LA SOURCE			
Ateliers Artistiques et culturels (danse) -Studios	1 200,00 €		44 969,82 €
Fête de la Jeunesse (Poissy Contest)	3 480,00 €		550,00€
Actions de prévention BIJ	1 198,00 €		39 511,28 €
PAEJ : Point Accueil Ecoute Jeunes	23 630,00 €		14 643,37 €
Activités Accueil loisirs – JSV / Aprem'ado	7 605,61 €	6 651,54 €	157 103,62 €
Séjours été	14 600,00 €		350,00€
Dispositifs CAPE, BAFA, PROJETS	79 499,00 €		22 708,07 €
SOUS TOTAL LA SOURCE	131 212,61 €	6 651,54 €	286 487,70 €
TOTAL	322 338,30 €	82 265,84 €	986 806,61 €
TOTAL GENERAL DSU COHESION SOCIALE ET JEUNESSE	1 391 410,75 €		

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20260629-CM_20260629_12-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

➤ Le service des Sports

Le service des Sports propose des actions sportives, éducatives et culturelles au travers de différents dispositifs :

L'Académie d'Initiation aux Sports (AIS) est un dispositif de découverte des activités physiques et sportives. Ouverte aux enfants de 6 à 10 ans, elle permet de s'inscrire dans une découverte de 5 disciplines par an que le futur champion pourra poursuivre pour un perfectionnement dans une des nombreuses associations pisciacaïses. Les objectifs sont d'initier, découvrir, donner envie, sociabiliser, apprendre et respecter les règles. Un premier pas dans le monde sportif tous les mercredis matin en période scolaire.

L'activité Sports Vacances permet la découverte de diverses activités sportives durant les vacances scolaires sous forme de stage avec des sorties, rencontres et temps forts pour que le sport et l'animation pendant les vacances ne fassent qu'un.

Le Village d'été sportif permet la découverte de diverses activités sportives durant toutes les vacances estivales avec des ateliers tournés vers le « Savoir Rouler », des sports individuels et des sports collectifs. En 2025, 2972 enfants de 3 à 17 ans ont pu découvrir ces activités sur le plateau de Beaugard.

Le Pass'Sport Club permet de favoriser l'accessibilité à la pratique sportive aux jeunes pisciacaïses âgés de 11 à 17 ans. La ville de Poissy accorde aux licenciés fréquentant une association sportive locale et/ou UNSS, une aide financière de 30 € en déduction du prix de la cotisation. En 2025, 813 dossiers ont été recensés.

L'activité les Midi du Hand est issue d'un partenariat entre la Collectivité et l'AS Poissy Handball dans le but de développer l'action de prévention par le handball en direction des enfants des classes élémentaires des écoles des Quartiers Politique de la Ville (QPV) de Poissy non-demi-pensionnaires, sur le temps du midi. De 12h15 à 13h15, sur le plateau de Beaugard et sur le quartier de la bruyère, 2 fois dans la semaine, un éducateur de la Ville et un éducateur du club font découvrir l'activité dans le but de lutter contre l'oisiveté sur le temps de pause méridienne, mais aussi pour éduquer et donner envie à ces enfants de pratiquer un sport.

Ensemble au Stadium est une action qui a lieu tous les mardis et vendredis soir des vacances de février aux vacances d'été. Les directions des Sports et de la Jeunesse proposent une action de prévention et d'éducation sportive sur les deux quartiers en QPV autour des jeux footballistiques. Les éducateurs du service des Sports ainsi que les animateurs et éducateurs du service Jeunesse organisent avec les jeunes de 10 à 15 ans des rencontres gratuites permettant ainsi de créer du lien social avec les structures jeunesse de quartiers à proximité des terrains, pour donner du sens aux actions communes du territoire.

La Pisciakids est une action proposée par le service des sports se déroulant chaque année sur le temps scolaire. En 2025, 117 classes de primaires du CP au CM2 se sont retrouvées sur une matinée dans leur cour d'école pour une course de durée évolutive en fonction des âges. C'est au total près de 3000 enfants qui ont couru entre 8 à 18' avec en prime un temps d'échange avec un sportif de haut niveau pour tous les élèves de CM2 dans le cadre du Passeport du Civisme.

La Semaine Olympique et Paralympique (SOP) est une action proposée par le service des sports se déroulant chaque année sur le temps scolaire. En 2025, 25 classes de CM1 se retrouvent pour une sensibilisation autour du thème de l'inclusion, avec une orientation sur la découverte des para-sports et l'univers des Jeux Paralympiques. Du mardi au vendredi, les classes sont informées de l'organisation des olympiades, de leur histoire ainsi que de leur pratique. Des jeux, des ateliers, des moments d'échanges rythmeront cette action qui regroupera plus de 634 élèves.

Les Victoires du Sports est une cérémonie de récompense à destination des adhérents des associations sportives pisciacaïses. La cérémonie se déroule en soirée au mois de décembre et voit plus de 350 jeunes récompensés du niveau départemental au niveau international.

Le montant des activités menées par le service des Sports s'élève à **325 575 €** et se répartit comme suit :

Dispositif	Dépenses	Coût RH	
		Vacataires	ETP
AIS	19 928,00 €	16 200,00 €	72 600,00 €
SPORTS VACANCES	36 861,00 €	0,00 €	96 250,00 €
PASS'SPORTS CLUB	24 990,00 €	0,00 €	3 750,00 €
MIDI DU HAND	00,00 €	0,00 €	2 350,00 €
ENSEMBLE AU STADIUM	1 800,00 €	0,00 €	4 400,00 €
SEMAINE OLYMPIQUE	0,00 €	0,00 €	10 460,00 €
PISCIAKIDS	0,00 €	0,00 €	3 775,00 €
VICTOIRES DU SPORT	6 791,00 €	0,00 €	4 360,00 €
Village d'Eté	00,00 €	0,00€	21 060,00€
TOTAL	90 370,00 €	16 200,00 €	219 005,00 €

➤ [La Direction Evénementiel & Relations Internationales](#)

La Direction Evénementiel & Relations Internationales organise et programme des événements avec la collaboration des services de la Ville en faveur des Pisciacais, notamment :

Le Salon de l'étudiant et de l'apprentissage permet aux lycéens et étudiants de venir rencontrer les écoles spécialisées, les universités, les centres de formation et autres organismes de formation supérieure pour trouver une orientation professionnelle.

La Pisciacaise est un événement sportif en forêt proposant à tous des parcours de randonnée et des courses à pied ou à vélo de plusieurs distances différentes. Certaines épreuves sont réservées à un public enfant et adolescent, et d'autres aux entreprises.

La Fête de la place Corneille, organisée en partenariat avec les habitants et les associations locales, est un événement festif avec des spectacles, des stands de sensibilisation et des jeux pour les enfants, à l'attention des habitants du quartier. Même si 90 % du public présent est issu du quartier, d'autres Pisciacais se déplacent pour cet événement et partagent eux aussi un moment convivial et festif.

La Fête de la nature est un événement festif ouvert à tous avec de nombreuses activités de loisirs, mais aussi des stands de prévention, sensibilisation et découverte autour de la nature, sa préservation et tous les enjeux environnementaux, mais aussi sur la biodiversité et le bien-être animal.

La Fête du quartier St Exupéry, organisée en partenariat avec les habitants et les associations locales, est un événement festif avec des spectacles, des stands de sensibilisation et des jeux pour les enfants, à l'attention des habitants du quartier. Même si 80 % du public présent est issu du quartier, d'autres Pisciacais se déplacent pour cet événement et partagent eux aussi un moment convivial et festif.

La Fête du quartier de Beauregard organisée conjointement par les Direction de l'Evénementiel et Direction de la Cohésion sociale et de la Jeunesse est un événement mêlant une brocante, des spectacles, et des stands de jeux pour les enfants, à l'attention des habitants de ce quartier lors duquel de nombreuses associations locales participent également. Même si 70 % du public présent est issu du quartier de Beauregard, d'autres Pisciacais se déplacent pour cet événement et partagent eux aussi un moment convivial et festif.

Pour la Fête nationale, la Ville de Poissy organise 3 événements distincts : les « Jeux de Poissy », un feu d'artifice et une animation musicale sur la Place de la République le 13 juillet. Ces événements accueillent de nombreux Pisciacais et habitants des autres villes alentours, notamment un public jeune pour le feu d'artifice et l'animation musicale.

Lors des Jeux de Poissy, des équipes de Pisciacais de tous âges s'affrontent dans la bonne humeur autour de plusieurs épreuves ludiques, physiques et intellectuelles.

Ces équipes sont mixtes, paritaires et réunissent plusieurs générations pour équilibrer les épreuves et permettre à chacun de participer.

En effet, cet événement vise à favoriser et renforcer les liens entre les habitants et entre les différents quartiers de la ville, et permettre à tous les Pisciacais de participer à une animation où seule la bonne humeur et la convivialité sont de rigueur.

Le Forum des associations permet aux Pisciacais de venir rencontrer les associations locales et s'inscrire à des activités culturelles, sportives ou autres. De nombreux jeunes et personnes issues des quartiers de la ville profitent de ce moment pour trouver une activité de loisirs qui leur convient.

La Fête du quartier La Coudraie, organisée en partenariat avec les habitants et les associations locales, est un événement festif avec des spectacles, des stands de sensibilisation et des jeux pour les enfants, à l'attention des habitants du quartier. Même si 80 % du public présent est issu du quartier, d'autres Pisciacais se déplacent pour cet événement et partagent eux aussi un moment convivial et festif.

La Bourse aux jouets permet aux habitants de la ville, notamment aux enfants, de venir proposer à la vente des jouets, jeux, objets de puériculture et vêtements pour bébés à des prix négociés.

Le Salon de l'étudiant et des métiers organisé en fin d'année permet aux lycéens et étudiants de venir rencontrer les écoles spécialisées, les universités, les centres de formation et autres organismes de formation supérieure pour trouver une orientation professionnelle. C'est le second organisé dans l'année !

Un Marché de Noël sur tout un week-end avec la grande Parade de Noël ont été organisés sur la Place de la République et dans les rues du centre-ville. Cette Parade de Noël, est un événement phare du département et le plus important sur le territoire de Poissy. Véritable projet fédérateur, il implique aussi bien des professionnels que des associations et citoyens de tous âges, et de tous les quartiers.

Le Village de Noël est ouvert pendant les vacances de fin d'année. Il est installé durant 9 jours au cœur de la ville.

Le montant des manifestations organisées par la Direction de l'Événementiel et des Relations Internationales s'élève à **392 000,00 €** et se répartit comme suit :

DESCRIPTIF	MONTANT
Salon de l'étudiant et de l'apprentissage	2 500,00 €
La Pisciacaise	32 000,00 €
Fête de la place Corneille	1 000,00 €
Fête de la nature	12 000,00 €
Fête du quartier St Exupéry	2 500 €
Fête du quartier Beauregard	4 500,00 €
Fête Nationale (Jeux de Poissy, Feu d'artifice, Bal)	80 000,00 €
Forum des associations	20 000,00 €
Fête du quartier La Coudraie	4 500,00 €
Bourse aux jouets	500,00 €
Salon de l'étudiant et des métiers	2.500,00 €

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20260629-CM_20260629_12-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Marché et Parade de Noël	56 000,00 €
Village de Noël	64 000,00 €
Frais RH	110 000,00 €
TOTAL	392 000,00 €

4.2 Des actions pour l'enseignement

4.2.1 Les Jeunesses Musicales de France

En 2025, le service des affaires scolaire poursuit le dispositif des Jeunesses Musicales de France (JMF).

Le montant des prestations générées par le service scolaire s'élève à **5 015,00 €** et se répartit comme suit :

DESCRIPTIF	MONTANT
Prestations JMF	5 015,00 €
TOTAL	5 015,00 €

4.2.2 La remise des calculatrices aux élèves de CM2

En fin d'année scolaire, la Ville de Poissy organise une cérémonie pour les élèves de CM2. Afin de féliciter leur passage en 6^{ème}, les élèves de CM2 pisciacais reçoivent une calculatrice pour marquer cette étape importante.

Le montant des prestations générées par le service scolaire s'élève à **15 887,61 €** et se répartit comme suit :

DESCRIPTIF	MONTANT
Achats des calculatrices	15 887,61 €
TOTAL	15 887,61 €

4.2.3 La remise des pochettes scolaires à tous les élèves scolarisés en élémentaire

En début d'année scolaire, la Ville de Poissy dote chaque élève d'une pochette scolaire contenant des fournitures adaptées au niveau des enfants. Cette pochette est attribuée à chaque élève scolarisé du CP au CM2.

Le contenu est défini suivant les préconisations de l'Inspection.

Le montant des prestations générées par le service scolaire s'élève à **50 689,33 €** et se répartit comme suit :

DESCRIPTIF	MONTANT
Pochettes scolaires	50 689,33 €
TOTAL	50 689,33 €

Le montant des actions menées en faveur de l'enseignement s'élève, pour l'année 2025, à **71 591.94 €**.

4.3 Des actions à caractère social - Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

La politique sociale, portée par les Elus de la ville de Poissy s'appuie sur le soutien de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), permettant de renforcer les actions en faveur des publics les plus fragiles et de répondre aux enjeux de cohésion sociale.

En 2025, le Centre Communal d'Action Sociale de Poissy a poursuivi, et consolidé son action autour de ses axes structurants répondant aux priorités de la DSU accès aux droits, lutte contre la précarité, accompagnement du vieillissement et du handicap, prévention en santé et soutien aux familles.

Dans un contexte marqué par une évolution des besoins sociaux, le CCAS a renforcé son rôle de guichet unique, d'accompagnement de proximité et de coordination partenariale.

4.3.1 L'accès aux droits

➤ Le Pôle social Simone Veil

Le pôle social Simone Veil constitue la porte d'entrée principale de l'action sociale communale.

Ses missions sont centrées sur :

- L'accueil de premier niveau : information et orientation des demandeurs vers les partenaires répondant aux besoins évalués.
- L'Accès aux droits et la lutte contre la fracture numérique.
- La mise en lien et l'animation du réseau de partenaires pour renforcer la démarche du « aller vers ».

Le Pôle social Simone Veil a renforcé son rôle de porte d'entrée unique vers les dispositifs d'aide. En 2025, il a accueilli 10 314 usagers, traité 3 623 appels téléphoniques.

L'équipe a soutenu les bénéficiaires dans leurs démarches d'accès aux droits afin de lutter contre les ruptures et les non-recours.

L'année 2025, l'activité sociale connaît une progression significative avec 1 151 interventions réalisées par l'assistante sociale (contre 611 en 2024), traduisant ainsi une intensification des situations complexes et des besoins d'accompagnement individualisé.

Le Point Justice

Le Point Justice demeure un dispositif essentiel d'accès au droit. Véritable outil de citoyenneté, identifié comme lieu d'accueil, d'écoute, d'information sur les droits et les devoirs, le Point Justice propose à la population des permanences gratuites et confidentielles dans différents domaines juridiques tels que le droit de la famille, du logement, du travail et de l'aide aux victimes... Cette offre de service est complétée par des interventions d'un Conciliateur de Justice.

Le Point Justice, en partenariat avec juristes, conciliateurs et associations, a accueilli **4 697** personnes (5025 en 2024) permettant à chacun d'obtenir un accompagnement dans les domaines du droit de la famille, du logement, du travail ou encore de la protection des victimes.

Lutte contre l'exclusion : aides financières facultatives et domiciliation administrative

Le CCAS attribue différents types d'aides financières facultatives :

- Les aides alimentaires, délivrées sous forme de Chèques d'accompagnement personnalisé (CAP) permettant l'achat de produits d'alimentation et d'hygiène.
- Les demandes de secours qui représentent les autres aides financières non alimentaires. Souvent, les demandes de secours sont sollicitées pour la prise en charge partielle de certains frais liés au logement, comme l'eau, le gaz, l'électricité...

En 2025, le CCAS a traité 130 demandes (181 en 2024) d'aides alimentaires et en a accordé 116 (9 350 € accordés)¹, et 9 autres aides financières d'urgence pour l'accès à l'énergie, au logement ou la santé (2 472 €) ont été accordées par la commission permanente. Ces aides ciblées permettent une intervention rapide et individualisée.

En complément de aides financières facultatives du CCAS, 780 paniers alimentaires ont été distribués (3 distributions en 2025), permettant de répondre aux besoins immédiats de publics diversifiés.

La domiciliation administrative a permis à 187 personnes sans domicile stable de conserver un accès aux droits fondamentaux (ouverture de droits CAF, Pôle emploi, régularisation administrative...).

Au-delà de l'obligation légale prévue par le Code de l'action sociale et des familles, la domiciliation administrative est un dispositif gratuit permettant aux usagers ne disposant pas d'un domicile stable de pouvoir accéder aux des droits qui leur sont attribués en fonction de leur situation respective. Elle constitue aussi la clé permettant l'exercice des leurs devoirs. Sans cette adresse administrative, aucune démarche n'est possible.

4.3.2 Les actions en faveur des aînés : soutien aux seniors et prévention de la perte d'autonomie

Les actions du CCAS envers les Aînés sont proposées à la Maison Bleue, structure dédiée aux personnes âgées.

➤ La Maison Bleue

Installée en centre-ville et gérée par le CCAS, la Maison Bleue est le lieu ressources à destination des aînés.

Organisée sous forme de guichet unique, cette structure propose plusieurs services et actions :

- D'information.
- De soutien dans l'accès aux droits.
- D'accompagnement social.
- De prévention de la perte d'autonomie et de lutte contre l'isolement.
- D'animations.
- De transports (Navette Bleue, minibus, transport accompagné).

L'accueil et l'information

Renseignements, orientation du public sénior, inscriptions, instructions des demandes de carte de transport, carte d'invalidité, téléalarme, aide sociale légale, instruction de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), de l'aide sociale à l'hébergement.

En 2025, la Maison Bleue a reçu 33644 usagers (25 314 en 2024) et traité 8 411 appels (4 704 en 2024). L'accueil a été renforcé pour l'instruction de dossiers APA, d'aides légales, cartes mobilité inclusion, téléalarme...

L'accompagnement administratif et social pour un accès aux droits

L'équipe d'accompagnement administratif et social à l'accueil a réalisé 219 rendez-vous individuels, dont 91 visites à domicile (administratif).

Les deux travailleurs sociaux de l'équipe ont accompagné 485 situations, dont 340 assurées par la référente handicap, permettant un accompagnement global (isolement, précarité énergétique, perte d'autonomie, rupture familiale, deuil, handicap...).

¹ En 2024, le chiffre était de 140 pour 10 800 €

Le maintien à domicile

Dans le but d'aider les aînés qui désirent résider le plus longtemps possible à leur domicile, le CCAS propose un service de portage de repas livrés à domicile ainsi qu'un service de téléalarme, destiné à prévenir les chutes et à activer une assistance en cas de problème.

En 2025, le portage de repas a concerné 112 bénéficiaires², soit 20 410 repas livrés ; la téléalarme a été maintenue auprès de 140 aînés, contribuant au maintien à domicile en toute sécurité.

L'animation pour les Aînés pour lutter contre la perte d'autonomie et favoriser le lien social

Le CCAS propose des animations, des sorties et des manifestations à destination des aînés dans le but de « bien vieillir » et de prévenir et lutter contre l'isolement.

Ainsi, aux manifestations traditionnelles annuelles plutôt « festives » s'adjoignent d'autres activités visant l'information, la prévention et la lutte contre l'isolement.

Diverses activités sportives, culturelles ainsi que des animations sont proposées afin de soutenir l'autonomie physique et psychique des personnes et de favoriser le lien social : yoga, gymnastique douce, marche nordique, aquagym, danse de salon, randonnées pédestres ainsi que des ateliers de relaxation et d'équilibre.

Des sorties à la journée et des après-midi festifs s'inscrivent dans la lutte contre l'isolement des retraités. Un cyber-sénior permet aux aînés de découvrir l'informatique ou bien d'approfondir leurs connaissances, en cours collectifs ou individuellement sur rendez-vous.

- ➔ 390 aînés ont participé aux ateliers multimédias (404 en 2024).
- ➔ L'animation senior reste un axe majeur de lutte contre l'isolement : 6 726 participations aux activités et ateliers, dont multimédia, sport adapté, bien-être, sorties culturelles (contre 6 638 en 2024).

La mobilité

Trois dispositifs de transport facilitent la mobilité des Aînés :

- Navette Bleue : service de transport gratuit, utilisé intensément (47 980 montées et descentes en 2025 contre 39 787 l'année précédente) pour un coût annuel de 346 197 €.
- Minibus CCAS assuré par un chauffeur de la Ville : 900 accompagnements.
- Transport accompagné (assuré par un bénévole de la Croix-Rouge) : 167 transports individualisés pour les personnes âgées ou en situation de handicap confrontées à une grande perte d'autonomie ne leur permettant plus de se déplacer de manière autonome.

➤ [La Résidence autonomie pour personnes âgées « Les Ursulines »](#)

Le CCAS propose également une offre de logements adaptés et sécurisés par la gestion d'une Résidence autonomie « Les Ursulines » de 69 appartements.

La Résidence autonomie mobilise des moyens dédiés pour assurer un accompagnement sécurisé et adapté aux personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie.

En 2025 : 64 résidents avec un taux d'occupation de 92,5 %

L'offre d'animation est particulièrement dynamique :

- 757 animations,
- 7 648 participations.

Ces actions constituent un levier essentiel de prévention de la dépendance, de maintien du lien social et de la lutte contre l'isolement.

² 101 en 2024

Le budget 2025 de fonctionnement s'élève à 756 344,51 €

Les financements permettent :

- Le fonctionnement de la structure (personnel, entretien, services),
- Le développement d'actions de prévention favorisant le maintien des capacités physiques et cognitives,
- L'animation de la vie sociale au sein de la résidence.

Le financement est complété par le forfait autonomie, attribué par la Conférence des financeurs pour 26 875,15 €

4.3.3 Le Pôle Santé : accès à la santé, prévention et accompagnement des malades du cancer

Le pôle santé est structuré autour de deux missions principales :

- Le Contrat Local de Santé.
- La Maison « Les 3 Arches ».

➤ Le Contrat Local de Santé

Le renouvellement du Contrat Local de Santé, signé le 30 septembre 2021, a donné lieu à un travail partenarial entre les institutions signataires autour de la Ville de Poissy et du CCAS : l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Etat, le Département des Yvelines, le Centre Hospitalier de Poissy / Saint-Germain (CHIPS) et la CPAM de Yvelines.

Les professionnels médico-sociaux, de santé ou intervenants dans un cadre plus large sur des problématiques sociales ont été associés à la réflexion, à l'élaboration et à la mise œuvre de diverses actions dans les domaines suivants :

- L'accès aux soins et l'accompagnement des parcours de santé.
- La prévention et la promotion de la santé.
- La santé et l'autonomie en faveur des aînés, des personnes vulnérables et en situation de handicap.
- La santé et les contextes environnementaux.

Afin de poursuivre la mise en œuvre l'ensemble des actions du Contrat Local de Santé, celui-ci, qui s'est terminé au 31/12/2023, est en cours de reconduction avec l'ARS.

➤ La maison « Les 3 Arches »

La Maison « **Les 3 Arches** », inaugurée le 11 mai 2021, s'adresse aux personnes malades du cancer et à leurs proches.

Ses missions

- Accueil et information.
- Accompagnement et proposition de prestations en soin de support et de bien-être.
- Orientation vers les autres dispositifs du territoire.

Les actions de dépistage portées par la Maison Les 3 Arches :

- Octobre Rose.
- Mars Bleu.
- Mai Violet
- Dépistages organisés des cancers du col de l'utérus et colorectal.

La Responsable du Pôle Santé assure la direction de la structure, assistée d'un agent administratif. La Directrice reçoit chaque bénéficiaire pour une évaluation globale et élabore une proposition de parcours individualisé composé d'ateliers collectifs et/ou de prestations individuelles.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20260629-CM_20260629_12-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Les intervenants sont des professionnels libéraux qui ont signé avec le CCAS un contrat de prestation ou des bénévoles d'associations qui ont contractualisé une convention de partenariat. Un éducateur sportif du service des sports de la Ville anime des ateliers de sport adapté dans le cadre de la convention de mutualisation établie entre la Ville de Poissy et le CCAS.

Le Pôle Santé mène des actions partenariales autour de la prévention, de l'accès aux soins et de l'accompagnement global des publics vulnérables.

En 2025, la Maison Les 3 Arches a accueilli 174 bénéficiaires, dont 11 aidants. Elle a mené 126 évaluations initiales, 190 ateliers collectifs, 135 consultations individuelles et rendez-vous individuels et 112 permanences sociales assurées par l'assistante sociale du Pôle social Simone Veil.

Les ateliers de bien-être et de soins de support (psychologie, diététique, activité physique adaptée) ont bénéficié à 331 participants, dans une logique de prise en charge globale.

4.3.4 L'action en faveur des enfants : soutien à la parentalité et réussite éducative

Le Programme de Réussite Educative (PRE) est une compétence assurée par le CCAS sur le territoire Pisciacais.

Le PRE vise à construire des parcours individualisés pour les enfants et adolescents de 2 à 16 ans, issus des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et présentant des signes de vulnérabilité. Ces parcours poursuivent des objectifs précis visant le mieux-être de l'enfant, et sont construits en lien avec les familles et les partenaires socio-éducatifs du territoire via les équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS).

Le PRE vise à accompagner les enfants et adolescents rencontrant des difficultés dans leur quotidien scolaire et familial.

Il s'articule autour de quatre grands axes :

Les actions d'accompagnement à la scolarité

- Coordination du programme de réussite éducative.
- Suivi individualisé des enfants de 2 à 16 ans.
- Le Club Appui CP destiné aux élèves de CP.
- L'atelier langage destiné aux élèves de la grande section de maternelle.
- Les ateliers « gestion des émotions ».

Les actions de soutien à la parentalité

- Le soutien à la parentalité individualisé.
- Les ateliers parents-enfants.

Les actions de prévention du décrochage scolaire

- Accompagnement des collégiens de 4^{ème} en voie de décrochage « Crée ton avenir ».
- Accompagnement des collégiens temporairement exclus « PACTE ».

Les actions d'accès aux soins, à la culture et aux loisirs

En 2025, le PRE a concerné 372 enfants/adolescents âgés de 2 à 16 ans issus des quartiers prioritaires, avec pour objectif de prévenir le décrochage scolaire et renforcer les compétences parentales.

Parmi les actions développées en 2025 :

- Tutorat individualisé et atelier lecture : 31 enfants accompagnés
- Gestion des émotions : 32 accompagnements

- Soutien à la parentabilité individualisé : 25 familles soutenues

Le PRE reste un outil central de l'accompagnement des familles en difficulté éducative.

4.3.5 Les moyens financiers mobilisés

La mise en œuvre des actions du CCAS repose sur une mobilisation de moyens financiers permettant d'assurer la continuité et l'adaptation des dispositifs en faveur des publics vulnérables.

Répartition globale des dépenses

Dépenses de fonctionnement du CCAS pour les actions et les dispositifs mobilisés sur l'année 2025 :
1 120 798.26 €

Domaines d'intervention	Montant (€)
Accès aux droits – Point Justice	11 433,76
Lutte contre l'exclusion (aides financières facultatives)	11 840,48
Actions en faveur des aînés (animations, activités, sorties, voyages, colis de fin d'année...)	371 577,53
Résidence autonomie	336 074,88
Mobilité des aînés (Navette Bleue)	346 197,48
Pôle santé (La Maison Les 3 Arches – Plan Cancer de la Ville)	22 574,98
Réussite éducative (PRE)	21 099,15
TOTAL	1 120 798,26

A ces dépenses de fonctionnement, se rajoutent les charges de personnel s'élevant à 1 883 427 €

L'année 2025 confirme le rôle structurant du CCAS de Poissy dans la mise en œuvre de la politique sociale locale.

Le CCAS a su adapter son action et renforcer ses dispositifs, face à une évolution des besoins marquée par :

- Une intensification des situations de vulnérabilité,
- Une diversification des publics,
- Une demande accrue d'accompagnement.

Par son intervention globale, coordonnée et de proximité, il contribue pleinement aux objectifs de la DSU : réduction des inégalités, accès aux droits, prévention des fragilités et cohésion sociale.

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

REPARTITION POUR LES PRINCIPAUX DOMAINES D' ACTIONS DES DEPENSES	
Culture (Musée du Jouet, médiathèque, bibliothèque, Maison de Fer, ludothèque LumoP)	124 879 €
Sport	325 565 €
Jeunesse	424 351,85 €
Centre social André Malraux & Antennes Pascal, La Coudraie et Saint-Exupéry+Clos d'Arcy	967 058,90 €
Événementiel	392 000 €
Enseignement	71 591,94 €
Centre Communal d'Action Sociale dont PRE et Navette bleue	3 004 225,26 €
TOTAL	5 309 671,95 €

Document publié sur le [site de la ville](#) le 01/07/2026